



Commission  
interdépartementale du  
Développement durable

# Rapport 2007

31 Mars 2008



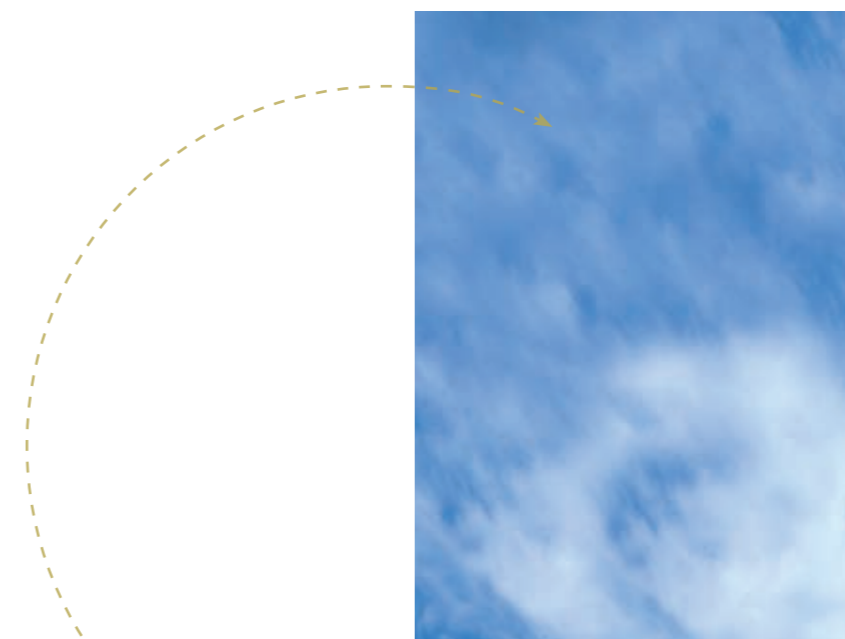
**CIDD**  
**ICDO**



**Commission  
interdépartementale du  
Développement durable**

## **Rapport 2007**

31 Mars 2008



**Partie 1**

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	<b>1</b>
<b>Pourquoi recevez-vous ces rapports ?</b>	<b>2</b>
<b>La Commission interdépartementale du développement durable</b>	<b>3</b>
<b>1.1 Missions</b>	<b>3</b>
1.2 Composition (annexe)	4
1.2.1. Fréquence des réunions et présences	6
<b>2 Contexte</b>	<b>7</b>
2.1 Union européenne	7
2.2 Stratégie nationale de développement durable	7
2.3 Les cellules de développement durable	8
2.4 Test de durabilité	8
<b>3 Les activités en 2007</b>	<b>10</b>
3.1 Groupes de travail de la CIDD	10
3.1.1 Préparation du 3ème avant-projet de Plan fédéral de développement durable	10
3.1.2 Groupe de travail « Marchés publics durables »	11
3.1.3 Groupe de travail « Responsabilité sociétale des entreprises » et « investissement socialement responsable »	11
<b>4 Activités du secrétariat CIDD</b>	<b>12</b>
4.1 Le rapport annuel	12
4.1.1 Le rapport annuel 2007	12
4.1.2 Les bases de données de la CIDD	12
4.2 Gestion de la connaissance	13
4.2.1 Mission formulée dans l'arrêté royal du 22 septembre 2004	13
4.2.2 Outil mis en place	13
<b>5 Conclusions</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>18</b>
Composition de la CIDD	18

# Avant-propos

## Introduction



On parle beaucoup de développement durable aujourd'hui. Mais en 2007, notre société a-t-elle œuvré efficacement et pertinemment en ce sens ? Autrement dit, est-ce que chacun a véritablement contribué à rendre notre société plus durable ?

Vous trouverez dans ce rapport les moyens mis en œuvre en 2007 par le gouvernement fédéral, entre autres via ses services publics.

Les objectifs pour 2007 étaient inscrits dans :

- Le plan fédéral de développement durable 2004-2008.
- Les obligations internationales souscrites par la Belgique.

Dans les pages qui suivent, figurent les actions que les services publics fédéraux ont réalisées ensemble au sein de la Commission Interdépartementale pour le Développement Durable, ainsi que celles qu'ils ont réalisées séparément.

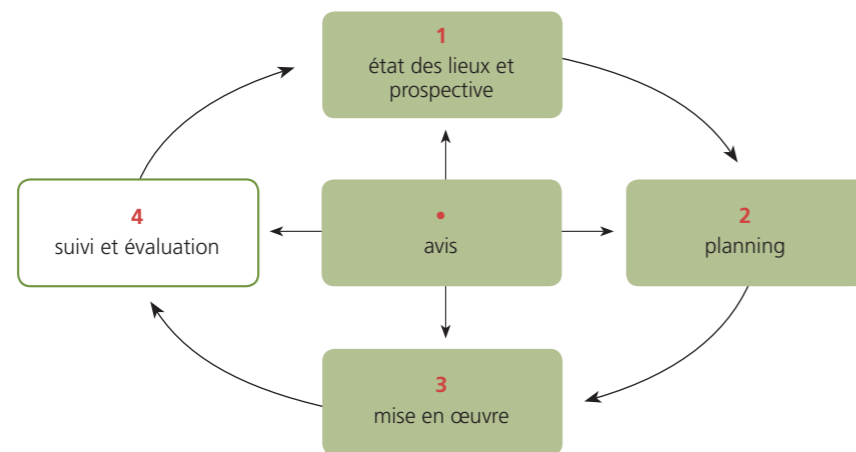
1. **Partie 1** : toutes les administrations fédérales ensemble : le rapport de la CIDD
2. **Partie 2** : le rapport du représentant de chaque administration.

La troisième source d'information à ce propos est le site internet de la CIDD ([www.cidd.be](http://www.cidd.be)), sur lequel se trouvent toutes les mesures du Plan Fédéral de Développement Durable 2004-2008 et l'état de leurs réalisations. Vous y trouverez également tous les engagements internationaux souscrites par la Belgique en matière de développement durable, et l'état de leur mise en œuvre.

Bonne lecture

# Pourquoi recevez-vous ces rapports ?

La loi du 5 mai 1997 relative à la coordination de la politique fédérale de développement durable institue un cycle en quatre temps:



1. Le Rapport fédéral paraît tous les 2 ans sur [www.plan.be](http://www.plan.be). Il donne un état des lieux de la situation existante en matière de développement durable, une évaluation de la politique menée en matière de développement durable, ainsi qu'une vision prospective de l'avenir.
2. Le Plan fédéral de Développement durable définit des objectifs à atteindre et des politiques à mettre en œuvre; à voir sur [www.cidd.be](http://www.cidd.be)
3. Mise en œuvre de la politique par les ministres et les services publics fédéraux

4. Suivi des réalisations dans les Rapports de la CIDD : ces rapports, vous les avez en mains, comme l'exige l'article 19 de la loi.  
Aussi à consulter sur [www.cidd.be](http://www.cidd.be)

- Vous trouverez les avis du Conseil fédéral du Développement durable (le CFDD) sur [www.frdo-cfdd.be](http://www.frdo-cfdd.be)

# La Commission interdépartementale du développement durable

Créée par la loi du 5 mai 1997 (relative à la coordination de la politique fédérale de développement durable), la Commission Interdépartementale du Développement Durable (CIDD) est en place depuis le 11 septembre 1997. Chaque année, elle publie un rapport concernant son activité. L'intégralité de ses rapports est disponible sur le site de la CIDD ([www.cidd.be](http://www.cidd.be)).



## 1 Missions et composition

### 1.1 Missions

La mission essentielle de la CIDD consiste en la préparation et le suivi du Plan Fédéral quadriennal de Développement Durable (PFDD).

La CIDD réalise un avant-projet de PFDD, puis organise une consultation à son sujet. Prenant en compte remarques et avis reçus, elle les intègre dans ce qui devient le projet de PFDD, qui est ensuite soumis au Conseil des ministres. Le roi fixe le PFDD par arrêté royal délibéré en Conseil des ministres. Le premier Plan Fédéral de Développement Durable 2000-2004 a été approuvé par le gouvernement au cours de l'année 2000. Le deuxième plan, valable jusqu'au 31 décembre 2008, a été fixé le 28 octobre 2004. Le troisième projet est en cours d'élaboration, et sera présenté au gouvernement à l'automne 2008.

Le 31 mars de chaque année paraît le rapport récapitulatif des activités de la CIDD, ainsi que les rapports annuels préparés par chacun de ses membres. Ces derniers concernent la politique menée en matière de développement durable et la mise en œuvre du PFDD au sein des services publics fédéraux et des organismes publics. Accessibles sur le site internet de la CIDD, ces rapports sont également transmis au Gouvernement fédéral, aux Chambres législatives et au Conseil fédéral du développement durable.

La CIDD travaille en tenant compte de tous les acteurs prenant part au développement durable. Elle établit donc des liens de collaboration structurels avec les différents services publics et institutions publiques. De plus, les Régions et les Communautés sont représentées au sein de la CIDD afin de respecter les compétences de chaque organe. L'élaboration et le suivi du plan ont donc lieu dans un cadre collaboratif et intégré, ces liens étant également renforcés par les activités relatives à la Stratégie nationale de développement durable.

La CIDD doit être consultée pour avis lors de l'établissement du Programme indicatif des moyens de production d'électricité et du Plan indicatif d'approvisionnement en gaz naturel. Cette procédure est prévue par la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité (Moniteur belge du 11 mai 1999), ainsi que par la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché du gaz et au statut fiscal des producteurs d'électricité (Moniteur belge du 11 mai 1999). En 2007, aucun programme ni plan indicatif n'a été préparé, et donc aucun avis n'a été émis par la CIDD à ce sujet.

## 1.2 Composition (annexe)

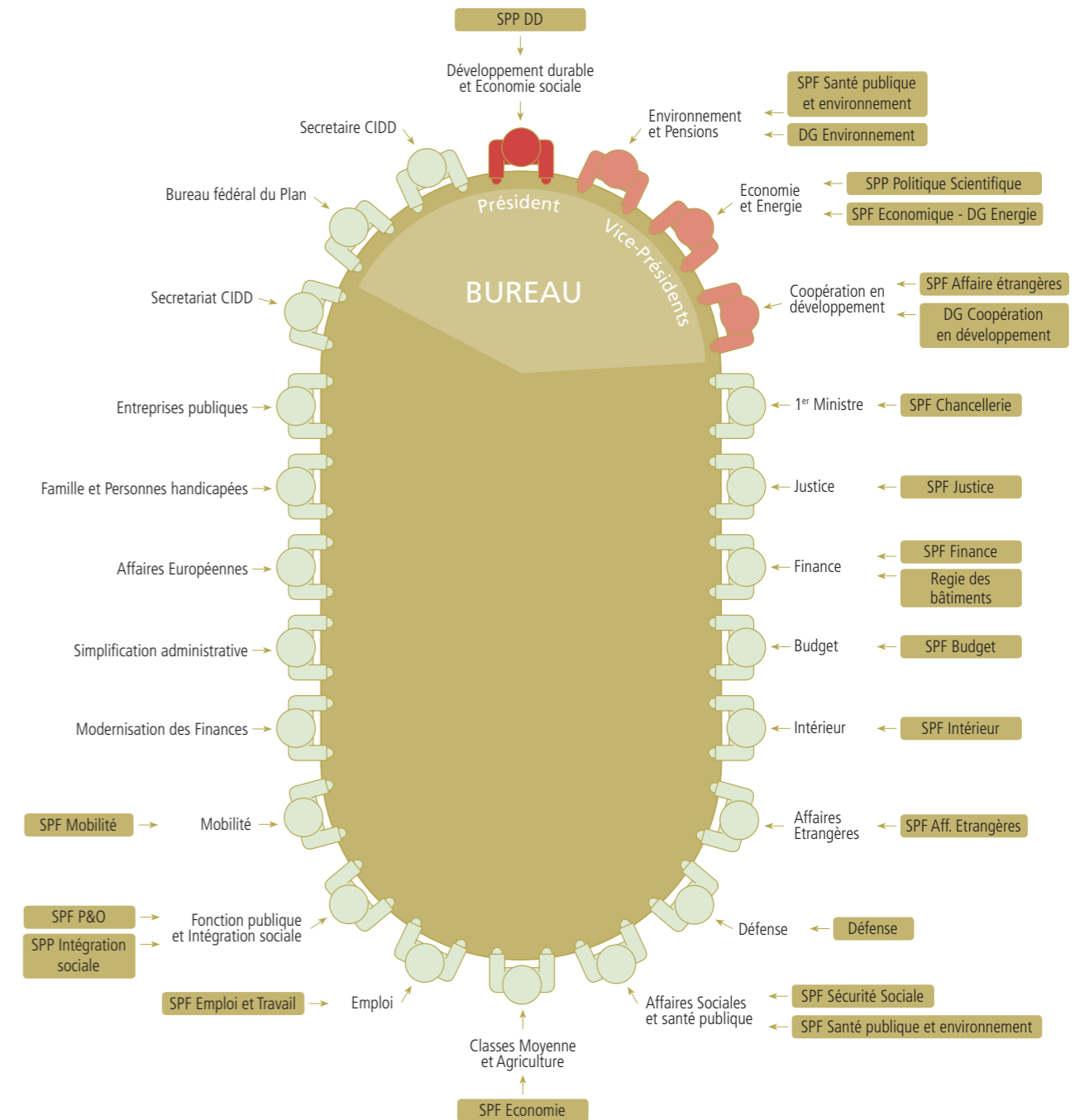
La CIDD est composée de représentants de chaque membre du Gouvernement fédéral et d'un représentant du Bureau fédéral du Plan (article 16 de la loi du 5 mai 1997). Ces membres sont nommés pour une période de quatre ans par arrêté royal délibéré en Conseil des ministres. Leur mandat est renouvelable.

A la suite d'une décision du gouvernement du 3 octobre 2003, d'autres membres sont venus enrichir la composition de la CIDD. La Commission est assistée par un représentant de chaque service public fédéral (SPF) et de chaque service public fédéral de programmation (SPP). Ces représentants siègent en tant qu'experts à la CIDD. Dans leurs services respectifs, ils sont les coordinateurs des cellules de développement durable, et sont désignés par le président de leur comité de direction de service.

Le bureau de la CIDD a proposé l'association de cinq experts supplémentaires aux activités de la CIDD, compte tenu de leur rôle dans une politique de développement durable. Il s'agit de représentants issus respectivement de la Régie des Bâtiments (qui est une institution publique ne faisant pas partie d'un SPF ou d'un SPP), des Directions générales de la Santé publique (du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement), de la Direction générale de la Coopération au Développement (du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement), de la Direction générale Énergie (du SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie) et la Cellule Economie sociale (au sein du SPP Intégration sociale, Lutte contre la Pauvreté et Economie sociale). Cette proposition a été approuvée lors de la réunion plénière du 10 novembre 2004 de la CIDD.

La loi du 5 mai 1997 invite également les gouvernements des Régions et des Communautés à désigner un représentant au sein de la CIDD, et chaque gouvernement en a fait ainsi depuis lors.

## Composition en 2007





## 2 Contexte

### 1.2.1. Fréquence des réunions et présences

En 2007, la CIDD s'est réunie trois fois, respectivement les 31 janvier, 30 mars, 20 novembre. Le bureau de la CIDD s'est réuni trois fois en 2006; respectivement les 21 février, 21 mars, 2 mai.

Présences lors des réunions plénières <sup>1 2</sup>

	31/01	30/03	20/11
Représentant de la Secrétaire d'Etat au Développement durable et à l'Economie sociale	X	X	X
Représentant du Ministre de l'Economie, Energie, Commerce extérieur et Politique scientifique	--	E	E
Représentant du Ministre de la Coopération au développement	X	E	--
Représentant du Ministre de l'Environnement et des Pensions	X	X	X
Représentant du Premier Ministre	E	E	--
Représentant du Ministre de la Justice	--		E
Représentante du Ministre des Finances	--	--	--
Représentante de la Ministre du Budget et de la protection de la Consommation	X	X	--
Représentante du Ministre de l'Intérieur	X	--	--
Représentant du Ministre des Affaires étrangères	X	E	X
Représentant du Ministre de la Défense	X	X	X
Représentant du Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique	--	--	E
Représentant de la Ministre des Classes moyennes et de l'Agriculture	X	X	--
Représentant du Ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale et de la Politique des grandes villes et de l'Egalité des chances	E	X	X
Représentant du Ministre de la mobilité	X	X	X
Représentant du Ministre de l'emploi	--	--	X
Représentant du Secrétaire d'Etat à la Modernisation des Finances et à la lutte contre la fraude fiscale	--	--	--
Représentant du Secrétaire d'Etat à la simplification administrative	--	--	--
Représentant du Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes	--	--	--
Représentant de la Secrétaire d'Etat aux Familles et aux Personnes handicapées	--	--	--
Représentant du Secrétaire d'Etat aux Entreprises publiques	X	E	E
Représentant du Bureau fédéral du Plan	X	X	X
Représentant de la Région de Bruxelles-Capitale	--	X	--
Représentante de la Communauté germanophone	--	--	E
Représentant de la Communauté française	X	X	E
Représentant de la Communauté flamande	--	X	--
Représentante de la Région wallonne	--	--	--
Représentant de la Région flamande	X	X	X

1. Le membre ou son suppléant  
2. x : présent, E: excusé, -- absent sans notification

Durant l'année 2007, en moyenne, 9 membres sur 22 ont assisté aux réunions de la CIDD. Pour aucune de ces réunions le quorum de minimum 50% de présence qui, selon le règlement d'ordre intérieur, est requis pour prendre des décisions, n'a été atteint.

En 2007, les activités de la CIDD ont été menées dans le contexte suivant :

- Union européenne
- Stratégie nationale de développement durable
- Les cellules de développement durable
- L'EIDDD

### 2.1 Union européenne

L'UE a effectué en 2007 un premier exercice de suivi de sa Stratégie de Développement Durable (SDD-UE). La nouvelle stratégie prévoit en effet une structure de gouvernance dans le cadre de laquelle les Etats membres établissent des rapports de suivi, que la Commission européenne compile dans un rapport de suivi global servant de base au bilan biennal de la mise en oeuvre de la SDD-UE qui est fait par le Conseil européen.

Tous les services publics fédéraux ont contribué au rapport national par le biais de ceux des membres de la CIDD. Ils ont également vérifié le contenu du rapport. Le rapport de la Belgique, qui contient aussi des contributions des Communautés et des Régions, est présenté sur [http://server.host2mpact.be/poddo.be/uploads/b\\_n\\_124.pdf](http://server.host2mpact.be/poddo.be/uploads/b_n_124.pdf).

Le premier exercice de suivi a produit un résultat moyen. La conclusion sommaire constate des progrès modestes et recommande de poursuivre la mise en oeuvre de la SDD-UE. Le rapport est positif concernant le changement climatique et l'énergie verte, grâce aux décisions du Sommet du printemps 2007. Le transport est un point critique, dans la mesure où il y avait aucune évolution notable au niveau du développement durable.

La conclusion du Conseil de l'Europe du 14 décembre 2007 ne fournit pas d'autres directives. Aucun plan concret en étapes n'est élaboré. La Commission européenne sera consultée à cet effet. Ce 'road map' devrait être publié vers juin 2009.

### 2.2 Stratégie nationale de développement durable

Peu de progrès ont été réalisés dans le dossier de la Stratégie Nationale pour le Développement Durable (SNDD). Le texte cadre de fin 2005 n'a pas été mis en oeuvre. La CIDD a demandé aux services publics concernés d'apporter quelques contributions substantielles à un inventaire politique fédéral, en attente de réception depuis le printemps 2007. C'est seulement après approbation et analyse que pourra débuter la rédaction d'un texte de vision nationale concernant la situation souhaitée en Belgique.

## 2.3 Les cellules de développement durable

Au début 2007, les cellules Développement Durable ont remis à la CIDD un rapport concernant leurs activités en 2006 et ont exécuté le plan d'action 2007 de leur SPF/SPP. Avec la troisième Journée du Développement Durable (16 octobre 2007), elles ont développé le volet sensibilisation. A l'automne, elles ont commencé à préparer un projet de plan d'action pour 2008.

La création de la sous-commission Coordination administrative, dans le cadre du nouvel Arrêté royal relatif au fonctionnement de la CIDD, est une nouveauté en 2007. Cette nouvelle commission, composée de représentants de tous les services publics, coordonnera les activités des cellules Développement Durable. De cette manière, leur charge de travail pourra être objectivée.

Une première décision de principe importante était d'évaluer ensemble le fonctionnement de ces cellules. Cette évaluation aura lieu au printemps 2008.

## 2.4 Test de durabilité

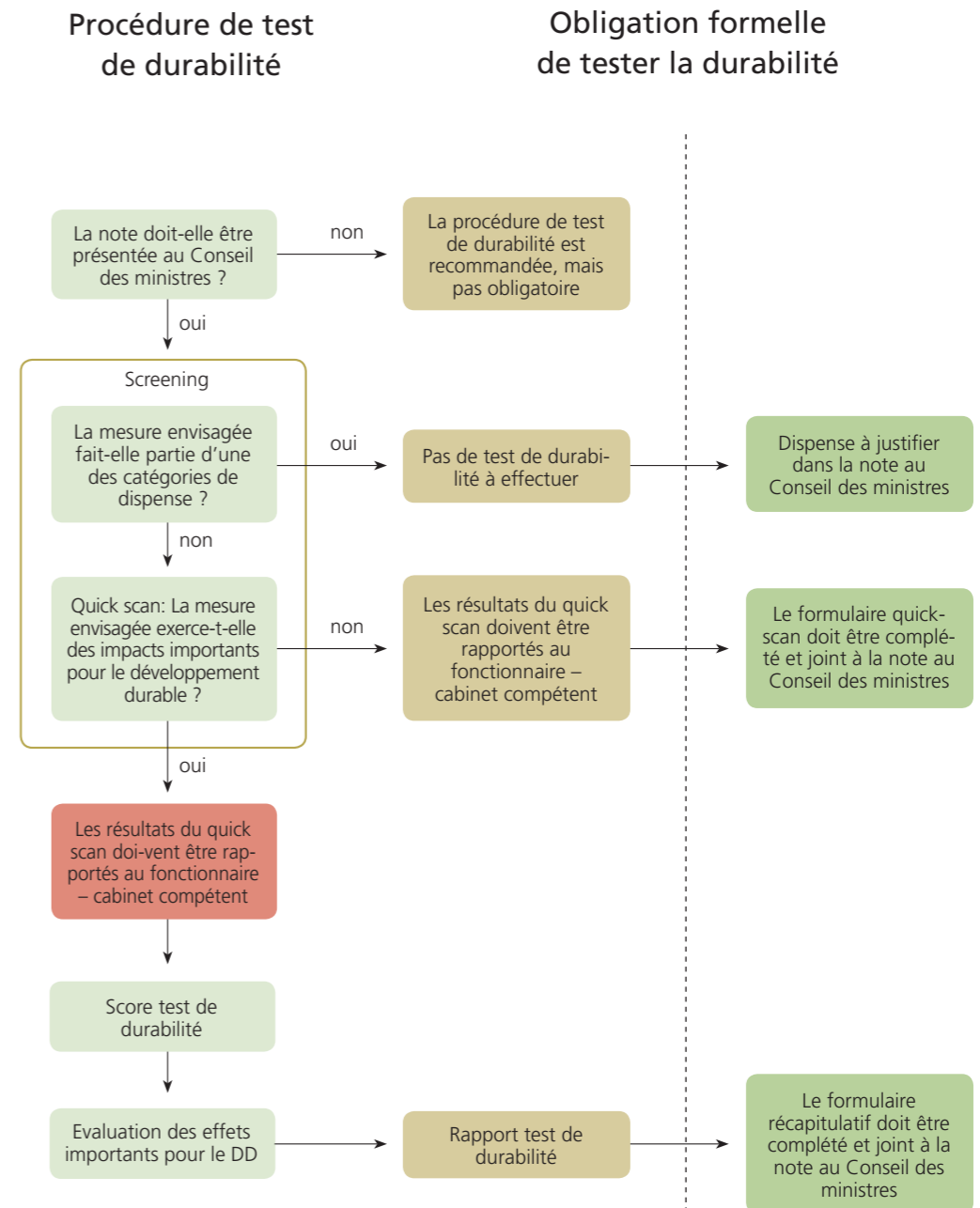
Le Conseil des ministres du 19 janvier 2007 a approuvé la proposition introduite par la Secrétaire d'Etat au Développement Durable, madame Els van Weert, concernant l'introduction d'un 'test de durabilité'. Le test a débuté le 15 mars 2007.

Depuis lors, tout nouveau dossier au Conseil des ministres doit être accompagné d'un des formulaires suivants:

- Formulaire A: le dossier tombe sous les clauses d'exception et est dispensé de test de durabilité ;
- Formulaire B: le dossier est dispensé de test de durabilité étendu, étant donné qu'il n'est pas susceptible d'exercer un impact important aux niveaux social, économique ou environnemental;
- Formulaire C: comporte les résultats d'un test de durabilité étendu.

Les détails de ce projet sont présentés sur le site web du SPP DD ([www.sppdd.be](http://www.sppdd.be)).

Page suivant, un schéma illustre les liens entre la procédure de test de durabilité et l'obligation formelle de tester la durabilité.



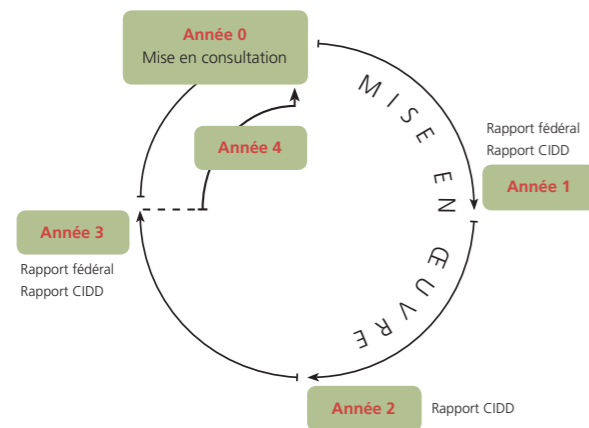


## 3 Les activités en 2007

### 3.1 Groupes de travail de la CIDD

#### 3.1.1 Préparation du 3ème avant-projet de Plan fédéral de développement durable

Depuis 1997, le gouvernement établit un plan de développement durable tous les 4 ans. L'organisme chargé de sa préparation est la Commission Interdépartementale du Développement Durable (CIDD). La CIDD rédige un avant-projet de Plan, qui est soumis à la consultation du CFDD et de la population. Après modification, le texte devient un projet de plan qui est transmis au gouvernement.



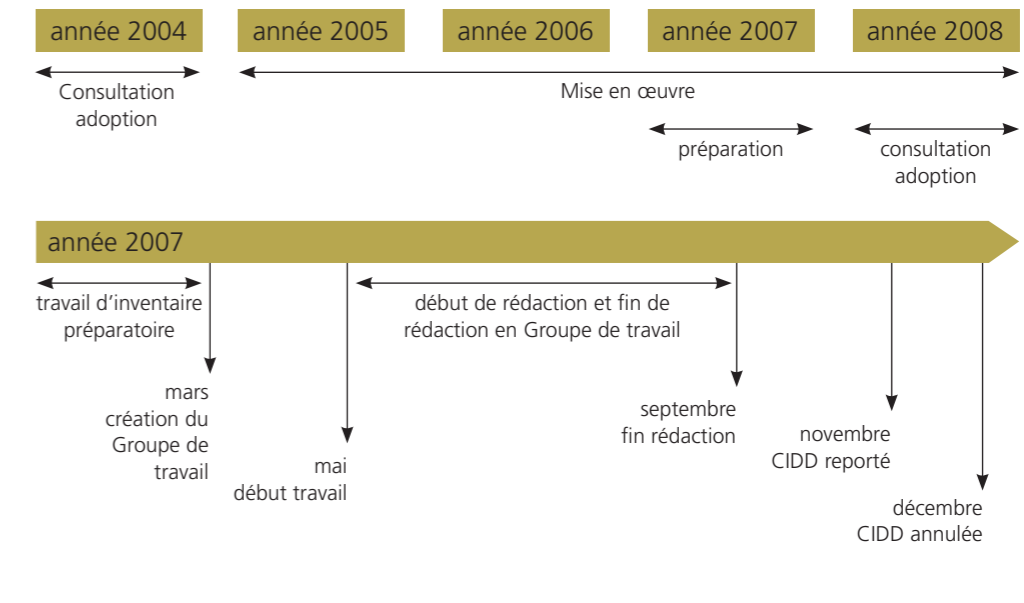
Vie du cycle d'un plan fédéral de DD et lien avec le cycle suivant.

En mars 2007, un groupe de travail a été constitué pour préparer l'avant-projet. Il travaille sur les propositions de texte du comité de rédaction, composé des membres du secrétariat de la CIDD et du Service public fédéral de programmation Développement durable (SPP DD). Ce comité a examiné les plans existant au niveau fédéral, afin de déterminer de nouvelles pistes d'action envisageables et d'étudier la réforme d'anciens projets. Le comité a ensuite contacté les experts thématiques des administrations fédérales pour traduire ces idées en propositions concrètes.

Plusieurs projets ont ainsi émergé, sous une présentation uniforme, sur deux pages A4. La page de gauche est consacrée à une présentation littéraire de la problématique concernée, des objectifs à court, moyen et long termes ainsi que des mesures envisagées. La page de droite propose un résumé technique des données chiffrées de la situation, rappelant l'historique des actions politiques, et présentant en détail les acteurs et les mesures concernées par les propositions.

Ces projets constituent la base de la tâche du groupe de travail de la CIDD, qui a débuté ses travaux en mai 2007. À la mi-juillet, un premier document complet a été envoyé aux experts thématiques contactés afin de recueillir les commentaires de leurs services publics fédéraux et services publics fédéraux de programmation (SPF et SPP). Les remarques ont été prises en compte et intégrées dans le texte. Fin septembre, une relecture exhaustive a entraîné une refonte du texte, ainsi qu'un travail de copywriting afin d'en améliorer la lisibilité. En octobre, la finalisation du texte a clôturé la phase du groupe de travail de la CIDD. Le document a été transmis à la réunion plénière de la CIDD pour approbation le 20 novembre 2007. Faute de quorum, la décision a été reportée.

### Approbation plan 2004-2008



#### 3.1.2 Groupe de travail « Marchés publics durables »

Au printemps 2007, le groupe de travail CIDD-CPIE Marchés publics durables a mis à l'ordre du jour le Plan d'action national Marchés publics durables. Les discussions font suite à la demande de l'UE et de l'OCDE de développer également au niveau national des marchés publics durables ('green' public procurement).

Le texte et l'organisation des débats ne bénéficiaient pas encore de soutien politique. Ils n'en ont pas obtenu davantage après la réunion du groupe de travail intergouvernemental Développement Durable d'avril 2007, parce que le quorum n'a pas été atteint. Pour trouver quand même un soutien politique, le groupe de travail CIDD-CPIE a organisé le 5 novembre 2007 une nouvelle réunion intergouvernementale. Mais deux entités fédérées n'ont pas donné leur accord, de sorte que le document consulté et approuvé sera publié au plus tôt fin 2008.

#### 3.1.3 Groupe de travail « Responsabilité sociétale des entreprises » et « Investissement socialement responsable »

En 2007, le groupe de travail s'est réuni en février et en avril pour faire le point de la mise en œuvre du plan d'action RSE-ISR.

Comme aucune décision budgétaire n'a pu être prise depuis avril par le gouvernement en affaires courantes, l'exécution est restée un point difficile. Seule l'action 'réseaux d'apprentissage' a pu démarrer, parce qu'aucun budget n'était prévu pour celle-ci par le SPP Intégration sociale.







## 4 Activités du secrétariat CIDD

### 4.1 Le rapport annuel

#### 4.1.1 Le rapport annuel 2007

Chaque année, le secrétariat de la CIDD rédige le rapport d'activité de la CIDD et rassemble les rapports réalisés par chaque membre. En 2007, le gouvernement ne s'occupant que des affaires courantes à partir du mois de mars, la majorité des membres n'étaient plus actifs (en fonction avec une légitimité réduite ou en fin de fonction). Le rapport des membres n'a pas été publié pour deux raisons : l'absence des membres responsables par le passé, et la trop courte période couverte par les rapports (les trois premiers mois de l'année 2007). Chaque service public réalise un rapport concernant les cellules de développement durable et leurs activités (voir en deuxième partie).

#### 4.1.2 Les bases de données de la CIDD

Selon le paragraphe 4102 du PFDD 2004-2008, "chaque rapport annuel des représentants du gouvernement fédéral, les membres de la CIDD, sur la politique de développement durable visée à l'article 17.3 de la Loi du 5 mai 1997, contiendra un tableau qui précise et complète l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions des services et des organismes publics concernés. Ces rapports annuels comprendront en outre, pour chaque membre du gouvernement et selon un schéma commun, un aperçu de l'ensemble des obligations internationales en matière de développement durable liées à leurs compétences. Enfin, les rapports reprendront un tableau des indicateurs permettant de suivre la mise en œuvre du Plan de développement durable et des obligations internationales dans ce domaine".

Le paragraphe 4103 mentionne que "le secrétariat de la CIDD coordonnera en outre les rapports des membres. Dans ce cadre, sur base de ces rapports, seront établis des tableaux d'ensemble des obligations internationales en matière de développement durable et des indicateurs concernant la mise en œuvre des politiques de développement durable par le gouvernement."

Afin de remplir ces obligations, le secrétariat de la CIDD a développé avec l'aide du service informatique du Bureau fédéral du Plan, des bases de données destinées à réaliser l'inventaire des obligations internationales en matière de développement durable, et ainsi à assurer un meilleur suivi des Plans fédéraux de développement durable.

Ces informations ne seront plus publiées dans les rapports de la CIDD, mais seront en revanche accessibles en 2008 sur le site de la CIDD.

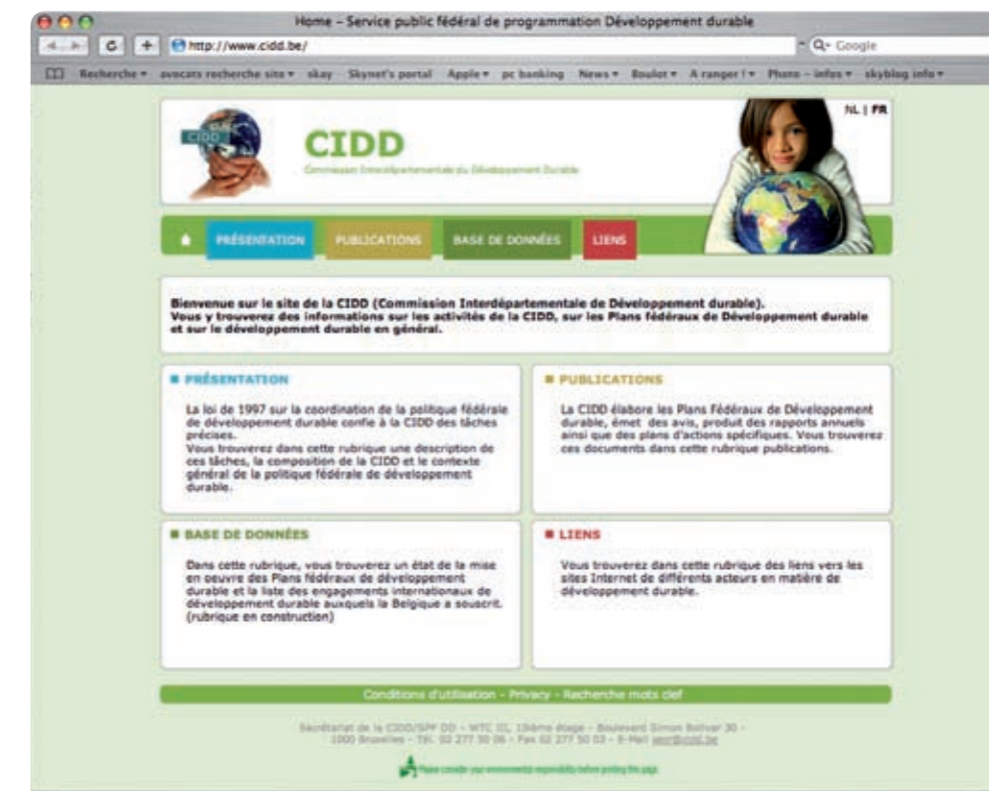
### 4.2 Gestion de la connaissance

#### 4.2.1 Mission formulée dans l'arrêté royal du 22 septembre 2004

La gestion de la connaissance est décrite comme étant « la maîtrise, de façon systématique, de la collecte, du stockage et de la diffusion des informations et connaissances existantes, nécessaire au fonctionnement des services, en matière de développement durable » (article 2/5° chapitre 1er de l'arrêté royal du 22 septembre 2004 portant création des cellules de développement durable dans les services publics fédéraux). Depuis juin 2005, le secrétariat de la CIDD travaille sur le thème de la gestion de la connaissance (GC). Les activités liées à la mise en œuvre de cette thématique au sein de la CIDD s'inscrivent dans le cadre de la mission formulée par le même arrêté royal, qui a mis en place les cellules de développement durable dans les services publics fédéraux (article 7 chapitre 4 : « Le secrétariat de la Commission interdépartementale du développement durable est chargé de la gestion de connaissance, nécessaire au fonctionnement des services publics fédéraux, en matière de développement durable »).

#### 4.2.2 Outil mis en place

Pour œuvrer à la GC, le secrétariat de la CIDD a continué à mettre à disposition sur l'Intranet CIRCA tous les documents liés aux réunions de la CIDD. Pour le grand public, les documents importants concernant les activités de la CIDD sont accessibles sur le site internet de la CIDD (<http://www.cidd.fgov.be/>). Le secrétariat complète cette contribution à la GC en informant les représentants des ministres et des services publics fédéraux de la CIDD des points importants de l'actualité liés au développement durable lors des réunions des cellules de développement durables et des plénières.





## 5. Conclusions

### L'année 2007 fut une année très atypique.

Le gouvernement fédéral est, dès avril, entré en affaires prudentes et dès juin en affaires courantes jusqu'à l'installation du nouveau gouvernement en décembre. Cette situation a un impact direct sur le fonctionnement de la CIDD, car :

1. certains membres de la CIDD qui étaient membres de cellules stratégiques des Ministres ont quitté leur emploi ; de ce fait, les membres de la CIDD n'étaient plus en nombre suffisant lors des réunions pour prendre des décisions ;
2. les membres de la CIDD toujours en fonction estimaient ne plus avoir la légitimité pour prendre des décisions engageant les Ministres.

Afin que les services publics fédéraux continuent à progresser dans la mise en œuvre du développement durable, un groupe de travail permanent, constitué de fonctionnaires représentant tous les services publics fédéraux, a été mis en place et s'est réuni régulièrement. Ladite « sous-commission de la coordination administrative » est en charge de la coordination des activités des cellules de développement durable des services publics fédéraux.

### L'année 2007 a été centrée sur la préparation de l'avant-projet de plan fédéral de développement durable.

Rappelons-le : un plan fédéral de développement durable de 4 ans se prépare trois ans avant son entrée en vigueur. Autrement dit, les préparations pour le plan fédéral de développement durable 2009-2012 ont commencé dès 2006.

1. En 2006, les grandes orientations de l'avant-projet de plan ont été élaborées, et l'avis du Conseil fédéral du développement durable a été sollicité.
2. En 2007, ces orientations ont été traduites en propositions concrètes, reprises dans des textes. Les textes ont été retravaillés pour en améliorer la lisibilité.
3. En 2008, l'avant-projet de Plan sera soumis à consultation. Après incorporation des avis issus de cette consultation, l'avant-projet deviendra un projet de plan, et le gouvernement procédera à son adoption.

En 2007, la majorité des réunions de la CIDD ont été consacrées à proposer, discuter, amender les textes du futur avant-projet de plan fédéral de développement durable 2009-2012. Les fonctionnaires du Service public fédéral de programmation Développement durable (SPPDD), agissant comme membre du secrétariat de la CIDD, ont fait des recherches, contacté leurs collègues des autres services publics, organisé des réunions afin de rédiger des propositions de textes à soumettre à la CIDD.

### L'année 2007 a été axée sur les méthodes pour gérer la transition

Deux outils peuvent aider le gouvernement fédéral et son administration à assurer une transition vers un développement durable :

1. **Le test de durabilité (ou l'évaluation d'incidence des décisions sur le développement durable).** Il permet d'améliorer un choix en vue d'un développement durable, et ce avant même la prise de décision. En 2007, chaque décision gouvernementale devait être accompagnée de son test. En ce sens, 2007 a été une année importante. Mais cette année ayant également été atypique, les tests effectués ont eu peu d'impact réel sur les décisions. L'année 2008 est en ce sens plus cruciale<sup>3</sup>. Pour rappel, un groupe de travail de la CIDD a contribué à élaborer le test de durabilité en 2006.
2. **La vision stratégique à long terme.** Fixer des objectifs à 20-40 ans et des étapes intermédiaires est une méthode qui permettrait d'améliorer la gestion du long terme (selon l'audit de la Cour des Comptes sur la loi du 5 mai 1997 relatif à la coordination de la politique fédérale de développement durable). En 2007, une équipe scientifique a remis à l'administration fédérale une analyse des méthodes possibles pour créer cette vision stratégique à 20-40 ans.

### L'année 2008 comporte de nombreux défis

La CIDD doit veiller au respect et la pertinence des dispositions légales concernant le développement durable. Parmi les questions qui peuvent se poser, retenons les suivantes :

- Le processus de décision est-il organisé efficacement ?
- Les documents produits répondent-ils aux demandes des destinataires ?
- Les outils existants apportent-ils une plus-value ?
- De nouveaux outils sont-ils nécessaires ?

En coopération avec le SPP Développement durable, les cellules de développement durable évalueront si la mesure choisie a été efficace (mesure décidée dans le respect des trois objectifs). De façon plus générale, le fonctionnement de ces cellules sera examiné.

3. Information de l'année 2008 : Le gouvernement intérimaire a été décidé que chaque Ministre propose dans un premier temps de soumettre au minimum 3 décisions au test de durabilité bien avant que la décision ne soit prise, et certainement avant les discussions en intercabinet. Par ailleurs, chaque décision soumise au Conseil des ministres reste assujettie au test.

Au cours de l'année 2008 se déroulera la consultation sur l'avant-projet de plan fédéral de développement durable 2009-2012, processus géré par la CIDD. Le but ne sera pas d'obtenir le plus grand nombre de réactions possible, mais que chaque réaction apporte des informations et des arguments pertinents pour améliorer la qualité des propositions et donc rendre la décision finale optimale.

Rappelons que le mandat donné aux rédacteurs de l'avant-projet de plan fédéral de développement durable 2009-2012 les incite à concilier les instructions à destination des administrations et à établir une cohérence entre les plans existants.

Enfin, la CIDD devra démontrer à nouveau que la gestion de la transversalité apporte une réelle plus-value aux décisions administratives et gouvernementales. Chaque administration et chaque Ministre peut et doit mener des actions sectorielles en faveur du développement durable. Mais il en est des gouvernements et des administrations comme des orchestres : chaque soliste, aussi virtuose qu'il soit, ne donne sa pleine mesure que si l'ensemble est harmonieusement coordonné. En 2008 de nouveau, la CIDD devra être le chef d'orchestre de cette coordination. En tant que secrétariat de la CIDD, le Service public fédéral de programmation Développement durable devra mettre tout en œuvre pour soutenir le travail de la CIDD.

# ANNEXES



## Composition de la CIDD

Le 11 juin 2007, la composition de la CIDD était la suivante (avec mention entre parenthèses des remplacements en cours) :

### Président :

**Madame ELS VAN WEERT**, Secrétaire d'Etat au Développement durable et à l'Economie sociale ; ou, en son absence :

**Monsieur BERNARD MAZIJN**, représentant de la Secrétaire d'Etat au Développement durable et à l'Economie sociale.

### Vice-président(e)s :

**Madame MARILEEN VANDENBERGHE**, représentant du Ministre de l'Environnement et des Pensions.

**Monsieur Nicolas VAN ACKERE**, représentant du Ministre de l'Economie, de l'Energie, du Commerce extérieur et de la Politique scientifique.

**Madame Sophie KEDZIERSKI**, représentant du Ministre de la Coopération au développement (remplacée par **Madame Amélie DERBAUDRENGHIEN**).

### Secrétaire :

Le secrétariat de la CIDD est assuré par le fonctionnaire du Service public fédéral de programmation Développement Durable désigné par le membre du gouvernement compétent en matière de développement.

### Membres représentants des autres membres du gouvernement fédéral et du Bureau fédéral du plan :

**Madame Nele ROOBROUCK**, représentante du Premier ministre.

**Monsieur Julien DAMILOT**, représentant de la Ministre de la Justice.

**Madame Catherine LEJEUNE**, représentante du Ministre des Finances.

**Monsieur Kevin DE CONINCK** représentant du Ministre du Budget et de la Protection de la Consommation.

**Madame Michèle OLEO**, représentante du Ministre de l'Intérieur.

**Madame Adriana LASKARIS**, représentante du Ministre des Affaires étrangères.

**Madame Martine VAN LIEFFERINGE**, représentant du Ministre de la Défense (remplacée par monsieur Jozef DEPOORTER).

**Madame Patricia BERNAERT**, représentante du Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique.

**Monsieur Pierre-Jean DELVOYE**, représentante de la Ministre des Classes moyennes et de l'Agriculture.

**Monsieur Robbie SCAUT**, représentant de la Ministre de l'Emploi.

**Monsieur Johan VANDENBUSSCHE**, représentant du Ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes et de l'Egalité des chances.

**Madame Cathy PLASMAN**, représentante du Ministre de la Mobilité.

**Monsieur Jean-François WUILLAUME**, représentant du Secrétaire d'Etat à la Modernisation des Finances et à la Lutte contre la fraude fiscale.

**Monsieur Lieven MONSEREZ**, représentant du Secrétaire d'Etat à la Simplification administrative.

**Monsieur Frank DUHAMEL**, représentant du Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes.

**Monsieur Hugues VLÉMINCQ**, représentant de la Secrétaire d'Etat aux Familles et aux Personnes handicapées.

**Monsieur Erik VAN MEENSEL**, représentant du Secrétaire d'état aux Entreprises publiques.

**Madame Nadine GOUZEE**, représentante du Bureau fédéral du plan.

### Représentants des SPF, des SPP et du Ministère de la Défense :

SPF Chancellerie du Premier ministre : **madame Françoise AUDAG-DECHAMPS**.

SPF Personnel et Organisation : **monsieur Emmanuel LERNO**.

SPF Budget et Contrôle de la Gestion : **madame Elke BLOMMAERT**.

SPF Technologie de l'Information et de la Communication : à désigner

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement : **monsieur Chris VANDEN BILCKE**

pour la DG Coopération au développement : **Joseph KALDERS**.

SPF Intérieur : **monsieur Luc BOGHAERT**.

SPF Finances : **monsieur Jacques BAVEYE**.

SPF Mobilité et Transport : **monsieur Marc ROMAN**.

SPF Emploi, Travail et Concertation sociale : **madame Nicole DERY** (suppléante : **madame Valérie GILBERT**).

SPF Sécurité sociale : **monsieur Christophe BASTIEN**.

SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement :  
**monsieur Audry BUYSSCHAERT** (suppléante **Marielle SMEETS**)

pour la DG Santé publique : **madame Alexandra MORY**

SPF Justice : **madame Nicole TSIEBOS-DINZEY**.

SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie : **madame Colette VANSTRAELEN**

pour la DG Energie : **monsieur Christian FERDINAND**.

SPP Politique scientifique : **madame M.-C. BEX**.

SPP Intégration sociale, Lutte contre la Pauvreté et Economie sociale :  
**monsieur Sébastien PEREAU**

pour l'Économie sociale : à désigner

SPP Développement durable : **monsieur Sven VANEYCKEN**.

SPP Protection des consommateurs : à désigner

Régie des Bâtiments : **monsieur Jean-Marie WILMOTTE**

### Représentants des gouvernements régionaux et communautaires :

**Monsieur Luc BAS**, représentant du gouvernement flamand empêché (suppléant **Rik DEBAERE**).

**Monsieur Vincent CARTON DE TOURNAI**, représentant du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (remplacé par **Joëlle VAN BAMBEKE**).

**Monsieur Jeroen COCKX**, représentant du gouvernement flamand (suppléante : **madame I. DRIES**).

**Madame Ingrid INSELBERGER**, représentante du gouvernement de la Communauté germanophone.

**Madame Marianne PETITJEAN**, représentante du gouvernement de la Région wallonne.

**Madame Annie DE WIEST**, représentante du gouvernement de la Communauté française.

### Secrétariat :

**Madame Joëlle PICHEL**

**Monsieur Jo VERSTEVEN**

**Monsieur Cédric VAN DE WALLE**

**Madame Lise-Anne HONDEKYN**

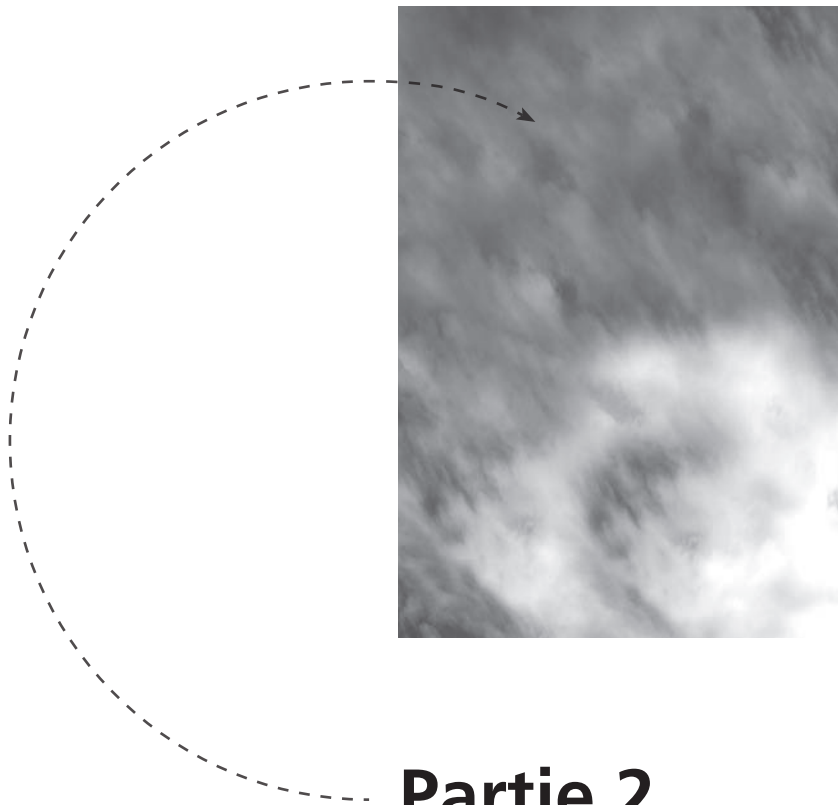




Commission  
interdépartementale du  
Développement durable

# Rapport 2007

31 Mars 2008



## Partie 2

Mise en œuvre dans  
les services publics

# Table des matières

Rapport de madame F. AUDAG-DECHAMPS, Représentante du SPF Chancellerie du Premier Ministre	24	Rapport de madame C. VANSTRAELEN, Représentante du SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie	68
Rapport de monsieur E. LERNO, Représentant du SPF Personnel et Organisation	27	Rapport de monsieur J. Laudes, Représentant du Ministère de la Défense	72
Rapport de madame R. DENDUYVER, Représentante du SPF Budget et Contrôle de la Gestion	29	Rapport de monsieur S. PEREAU, Représentant du SPP Intégration sociale, Lutte contre la pauvreté et Economie sociale	77
Rapport de Représentant du SPF Technologie de l'Information et de la Communication	30	Rapport de monsieur S. VANEYCKEN, Représentant du SPP Développement durable	79
Rapport de monsieur C. VANDEN BILCKE, Représentant du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement	31	Rapport de madame Marie-Carmen Bex, Représentante du SPP Politique scientifique	81
Rapport de monsieur L. BOGHAERT, Représentant du SPF Intérieur	34	Rapport de SPP Protection des consommateurs	86
Rapport de monsieur J. BAVEYE, Représentant du SPF Finances	37		
Rapport de monsieur M. ROMAN, Représentant du SPF Mobilité et Transport	39		
Rapport de madame N. DERY, Représentante du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale	43		
Rapport de monsieur C. BASTIEN, Représentant du SPF Sécurité sociale et Institutions publiques de Sécurité sociale	44		
Rapport de monsieur A. BUYSSCHAERT, Représentant du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement	50		
Rapport de madame N. TSIEBOS, Représentante du SPF Justice	59		



## 1. Cellule de Développement durable

### 1.1. Création

Le réseau interne qui avait été mis en place au sein de la Chancellerie lors de la signature de la Charte environnementale fédérale le 28 septembre 2001, a été remplacé en 2004 par une cellule de Développement durable.

Cette cellule se réfère à l'arrêté royal du 22 septembre 2004 portant création des cellules de développement durable au sein des services publics fédéraux, des services publics fédéraux de programmation et du Ministère de la Défense, modifié le 16 janvier 2007.

### 1.2. Composition

La Cellule est constituée de:

- Mme Nele Roobrouck, représentante du Premier Ministre ;
- Mme Françoise Audag-Dechamps, représentante du SPF Chancellerie du Premier Ministre auprès de la Commission interdépartementale pour le Développement durable ;
- M. Christophe Cuche, responsable environnement ;
- M. Freddy Mussely, responsable du Service d'encadrement Budget & Contrôle de gestion ;
- M. Paul Tourwé, responsable du Service Secrétariat & Logistique ;
- M. Johan D'haeyer, conseiller en prévention ;
- Mme Sara Buys, responsable de la politique de communication en matière de développement durable.

La personne de contact pour la Cellule de Développement durable est M. Christophe Cuche (02/501.02.03, christophe.cuche@premier.fed.be).

### 1.3. Collaboration avec la « Green Team »

Le développement du système de management environnemental de la Chancellerie a donné naissance en 2007 à la « Green Team ». Il s'agit d'un groupe informel de collègues de différents services, spécialement motivés par la problématique environnementale.

La Green Team, qui compte 16 membres, constitue un soutien utile pour mettre en pratique sur le terrain les projets de la Cellule de Développement durable.

### 1.4. Activités

La Cellule de Développement durable a rempli les tâches qui lui ont été confiées, de la manière suivante :

- Rédaction du projet de plan d'action pour un Développement durable du SPF Chancellerie du Premier Ministre.

- Mise en place de l'EIDDD. Cette évaluation de tous les dossiers soumis au Conseil des Ministres a été instaurée le 19 janvier 2007.

- Coordination interne de l'exécution des mesures du Plan fédéral de Développement durable : cf. le tableau de suivi des mesures ci-dessous.

- Représentation de la Chancellerie auprès de la Commission Interdépartementale du Développement Durable : participation à l'élaboration de l'avant-projet de Plan fédéral de Développement durable 2009-2012.

- Sensibilisation au Développement durable

Trois séances de sensibilisation ont été organisées en 2007 : pour l'ensemble du personnel, pour le personnel d'entretien et pour les nouveaux agents.

Douze communications de service ont été adressées à l'ensemble du personnel: concernant tantôt le développement durable en général, tantôt la gestion environnementale en particulier.

Le site intranet de la Chancellerie compte depuis cette année une rubrique « Environnement », qui aborde le développement durable.

- Suivi de la mise en place du système de gestion environnementale : voir ci-dessous.

## 2. Gestion environnementale au sein des services

Faisant suite aux décisions du Conseil des Ministres des 20 juillet 2005 et 14 juillet 2006, le SPF Chancellerie du Premier Ministre a reçu le 2 avril 2007 les certifications ISO 14001 : 2004 et EMAS pour son système de management environnemental (SME).

Ce SME répond aux exigences du règlement européen EMAS II (2001) : Règlement (CE) n° 761/2001 du 19 mars 2001 modifié par le Règlement (CE) n° 196/2006 du 3 février 2006.

Le SPF s'est engagé à tout mettre en œuvre pour assurer un haut niveau de qualité environnementale au sein de ses activités et de ses services. Cette volonté d'amélioration de la qualité environnementale se caractérise par une approche pro-active dépassant les exigences réglementaires.

La démarche s'articule principalement autour de quatre engagements :

- l'amélioration continue des performances environnementales. La prévention de toute pollution, le tri des déchets et le contrôle de la consommation d'énergie constitueront des priorités ;
- l'attention portée à des critères écologiques lors de l'achat de produits et de fournitures de biens d'équipements ;
- l'intégration de critères environnementaux dans les procédures de passation des marchés publics ;

### 3. Actions de sensibilisation et autres initiatives relatives au Développement durable

#### 3.1. Participation à la « Journée du Développement durable »

Le 16 octobre 2007, la Chancellerie, comme nombre de services publics fédéraux, a organisé des activités destinées à inciter son personnel à adopter un comportement plus durable.

Après un petit-déjeuner « Fair Trade », les membres du personnel étaient invités à voir le film « La vache n° 80 a un problème » de M. Dirk Barrez.

Ce film était suivi d'une présentation des enjeux du commerce équitable, par M. Stéphane Carpentier, expert d'Oxfam.

Et à midi, le restaurant de la Chancellerie proposait un menu réalisé en partie à l'aide de produits portant le label « Commerce équitable ».

#### 3.2. « Paperless Government »

L'objectif de « Paperless Government » figurant dans le Plan de management du Président du Comité de direction se précise. L'informatisation des différentes étapes se poursuit.

Les dossiers des réunions du Conseil des Ministres et du Comité de Concertation sont communiqués par voie électronique. Les échanges et le traitement des informations sont plus rapides.

Et cette mesure a un grand impact sur le développement durable. Il n'y a pas seulement une réduction importante de la consommation de papier au sein de la Chancellerie, mais aussi dans les services externes impliqués dans le processus, qui adoptent cette méthode de travail.

### Rapport de monsieur E. LERNO, Représentant du SPF Personnel et Organisation

---

#### 1. Cellule Développement durable

##### 1.2. Liste des membres de la cellule DD du SPF P&O:

- Johan Vandebussche : représentant du Ministre
- Emmanuel Lerno : coordinateur de la cellule DD
- Ilse Cobbaut : conseillère en prévention et en gestion environnementale interne
- Freddy De Winter : responsable des services logistiques Rue de la Loi 51
- Gilbert Sindayigaya : coordinateur B&CG
- Urbain Bruggeman : directeur CPA (remplacante : Agnes Segers)
- Daniel Debray : directeur CMS
- Hilde Dermez : facility manager de P&O et IFA
- Filip Vanderhauwaert : manager logistique de Selor
- Florian de Blaere: membre de la DG Communication interne

##### 1.2. Participations des membres aux divers groupes de travail de l'ICDD.

#### 2. Gestion environnementale au sein des services

- engagements pris en matière d'EMAS pour commencer début 2008
- la réalisation de 4 mesures « standards » concernant les mesures d'économies d'énergie dans le bâtiment Rue de la Loi 51 avec Fedesco (Quick Scan, Energie Monitoring, Energy Care abonnement en Sensibilisation campagne) (2007-2008)

#### 3. Actions de sensibilisation et autres initiatives relatives au Développement durable

- l'événement CMS-FOR pour ses fournisseurs et les clients de la Fonction publique fédérale : organisation d'une conférence sur le papier avec entre autre un sens Développement Durable le 16 octobre 2007.
- participation à la journée Développement durable pour le fonctionnaire le 16 octobre 2007
- Développement durable? Cela se mange? un petit déjeuner en l'honneur du développement durable. L'activité se déroule conjointement au Centre étoile (Selor- 4ème étage) et au 51 Loi. dès 8h jusque 9h30.

- Midi P&O spécial! Comment réduire sa consommation d'énergie ? FEDESCO ouvre le débat. Rendez-vous à la salle du personnel de l'IFA (Centre Etoile – salle 6.07) de 12h à 14h.
- Quizz DD ... online
- Mettre à jour la page concernant le Développement durable sur l'intranet et mettre des conseils sur le tri des déchets sur cette page.

## **Rapport de madame R. DENDUYVER, Représentante du SPF Budget et Contrôle de la Gestion**

---

### **1. Cellules développement durable**

- La cellule  
La cellule Développement durable comprend une personne: Mme Rika Denduyver, Sa fonction est de coordonner le Service d'Encadrement Personnel et Organisation;
- Liste de contacts:

Mme Rika Denduyver, Coordinatrice du Service d'Encadrement Personnel et Organisation, rika.denduyver@budget.fed.be - 02/790.51.15

### **2. Politique de développement durable**

#### **2.1. Gestion environnementale au sein des services**

En 2007, une nouvelle voiture de service a été mise en service, correspondant à la norme européenne d'émission EURO 4. De la sorte, deux des trois voitures de service sont conformes à la dite norme.

Le papier que le SPF B&CG achète, est produit selon les critères EMAS.

Les déchets sont triés dans la mesure du possible conformément aux directives du service Bruxelles Propreté (papier, PMD, cartouches d'encre, batteries et déchets résiduels).

#### **2.2. Actions de sensibilisation et autres activités relatives au développement durable**

Le SPF est membre du groupe de travail DOEB.

Toutes les imprimantes sont programmées par défaut à imprimer recto verso.

Pour sensibiliser les collaborateurs pour le commerce équitable, le SPF organise, au jour du développement durable, un petit déjeuner composé uniquement de produits achetés au commerce équitable.

Dans la mesure du possible, les boissons sont achetées dans le commerce équitable.

Afin d'obtenir le certificat EMAS, le SPF entreprend de nombreuses actions, invitant les membres du personnel à:

- imprimer le moins possible les courriels;
- utiliser le plus possible du papier brouillon;
- éteindre les lampes en quittant le bureau;
- programmer les moniteurs des ordinateurs de telle sorte qu'ils s'éteignent automatiquement après 1 minute;
- désactiver les ordinateurs le soir;
- utiliser au maximum les transports en commun pour se déplacer.

À l'avenir, les imprimantes individuelles ne seront plus remplacées que par une imprimante par bureau.

## 1. Cellule Développement Durable

En 2007, la Cellule Développement durable s'est réunie à deux reprises. De composition variée, la Cellule réunit à la fois des membres des cellules stratégiques et des services administratifs – dont les membres viennent aussi bien des services logistiques (e.a.: Service des Bâtiments, Direction Budget et Contrôle de la gestion, Service de la Communication) que des services de fond (e.a.: Direction de la Coopération au développement, Service Développement durable et Environnement)

Composition jusqu'au 20.12.07
Membres obligatoires en vertu de l'AR portant création des cellules de développement durable au sein des SPF
<ul style="list-style-type: none"><li>- Laskaris Adrienne (Cellule Stratégique Affaires étrangères)</li><li>- Detheux (Cellule Stratégique Affaires Européennes)</li><li>- Renard Frédéric (D0.1)</li><li>- Couchard Patrice (B&amp;B)</li><li>- Vanden Bilcke Christian (M4.1)</li><li>- Vanderheyden Ghislain (P&amp;O4.2)</li><li>- Van Aken Mia (P&amp;C3)</li></ul>
Membres rattachés à l'initiative de notre SPF
<ul style="list-style-type: none"><li>- Adam Davy (E2)</li><li>- Avontroodt Paul (D4.4)</li><li>- Verheyen Koen (M4.1)</li><li>- Ivo Goemans (P&amp;O 4)</li><li>- Houssiau Vincent (S0.0)</li><li>- Kalders Jos (DGD)</li></ul>

## 2. La protection de l'environnement au sein des services

Le Plan de Management 2008 du Président prévoit que la gestion des bâtiments et de l'entretien intégrera la réglementation européenne en matière d'environnement.

a) En ce qui concerne nos bâtiments à Bruxelles, notre SPF possède, pour les bâtiments Egmont I et Egmont II, un label 'Entreprise éco-dynamique' délivré par l'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement IBGE – BIM.

Des efforts sont fournis dans les domaines de la consommation de l'énergie, des déchets (collecte sélective des différentes catégories de déchets telles que papier, déchets de cuisine, cartouches d'encre, lampes TL) et de la mobilité (carte de train gratuite pour le transport entre le domicile et le lieu de travail, emplacements pour vélos,...)

La prise en compte des critères de durabilité lors de l'achat de produits est renforcée.

En 2007, les démarches nécessaires ont été entreprises pour l'obtention du certificat européen de management environnemental EMAS (Environmental and Management Scheme).

Ces démarches comprenaient notamment la désignation d'un responsable pour l'EMAS, la mise au point d'une base de données de la gestion interne de l'environnement, l'enquête auprès du personnel sur la gestion interne de l'environnement, l'établissement d'un plan d'action.

Lors du lancement d'EMAS, on a pu compter sur le savoir-faire externe du bureau de consultance COMASE.

Les procédures EMAS ont été présentées lors du Comité de Direction du 23.11.07.

Le premier audit interne était prévu pour le 21 février 2008 et est exécuté par des auditeurs du SPF Économie (des audits croisés étant demandés par le SPPDD) avec l'aide du consultant Comase. L'audit externe est prévu pour juin 2008. L'objectif de cet audit est de vérifier la conformité du Système de management par rapport aux procédures mises en place, la conformité aux législations environnementales (circulaires P&O et SPPDD incluses).

Les procédures suivantes ont été signées par le Président du Comité de Direction le 01.02.08.

1° la procédure relative à la gestion documentaire qui décrit les modalités de la bonne tenue des documents relatifs au système de management environnemental (SME) ;

2° la procédure relative à l'élaboration du registre des aspects environnementaux directs, maîtrisables par le SPF, et qui a pour objet de définir la manière dont ces derniers sont constitués;

3° La procédure relative à l'élaboration du registre des aspects environnementaux indirects, qui échappent à la maîtrise du SPF, et que l'on retrouve dans ses missions de base ( Coopération au Développement, ..) ;

4° La procédure relative à la gestion des achats par l'ensemble des directions et services du SPF ;

5° la procédure relative à la méthode de gestion des non-conformités en matière environnementale ainsi que le suivi de la mise en œuvre des actions correctives qui en découlent ;

6° la procédure qui définit la façon de préparer et de tenir une Revue de Direction qui consiste en une réunion destinée à faire l'évaluation du SME et à en définir les objectifs dans le cadre de l'engagement de l'amélioration continue;

7° la procédure qui traite de l'organisation des audits internes du SME, et qui s'applique à l'ensemble des activités et missions régies par le SME du SPF Affaires Etrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement;

8° la procédure sur la gestion des enregistrements, qui a pour objet de définir les modalités et les durées d'archivage des enregistrements relatifs à l'environnement.

D'autres procédures comme la gestion des achats, la communication interne, les réponses aux questions environnementales extérieures et la gestion des exigences réglementaires ont été signés le 01.03.08

Des fiches objectifs relatives à l'amélioration des aspects environnementaux indirects, qui concernent les missions de base de notre SPF doivent encore être rédigées. Elles concernent la DGD principalement et, éventuellement, les voyages de service.

#### b) Bâtiments à l'étranger

Lors du lancement de nouveaux projets concernant la construction ou la transformation de nos postes diplomatiques, il est systématiquement tenu compte des principes de durabilité et d'efficacité énergétique :

- Dublin: la nouvelle chancellerie, dont le chantier débute en 2008, sera construite selon les normes de "faible consommation d'énergie".
- Washington : lors de la rénovation en profondeur de la résidence en 2007, celle-ci a également été équipée de nouvelles installations de chauffage et de conditionnement d'air (HVAC, Heating, Ventilation and Air Conditioning). Ceci a été réalisé grâce aux techniques à plus haute économie d'énergie et les plus respectueuses de l'environnement. Le chauffage se fait au moyen de chaudières à condensation et le conditionnement d'air est doté d'un système de refroidissement des bâtiments grâce à de l'air extérieur ("free spooling"). Pendant la nuit, le bâtiment est refroidi grâce à de l'air extérieur.
- La réparation du système de ventilation initial de l'Ambassade à Bangkok, qui a permis de renoncer à l'utilisation du conditionnement d'air.

### 3. Sensibilisation et autres activités en matière de Développement Durable

- Le magazine électronique **Egmont Flash** du 15 octobre 2007 a annoncé la Journée du développement durable et a fourni des explications sur la problématique.
- **Journée du Développement Durable - 16/10/07** : Chaque année en octobre, les autorités fédérales organisent une journée placée sous le signe du développement durable. Notre Département y a participé.

L'objectif était de sensibiliser le public à la problématique du développement durable en se basant sur les activités quotidiennes afin de mieux faire comprendre le développement durable et de l'appliquer dans tous ses aspects. Le 16 octobre, le restaurant d'Egmont I a servi à midi un menu «commerce équitable», composé essentiellement d'ingrédients provenant du commerce équitable.

Par ailleurs, différentes brochures consacrées à la consommation durable et aux éco-comportements ont été distribuées. Il a en outre été possible d'assister à la projection du documentaire **We Feed The World** au cinéma Vendôme, le 18 octobre 2007.

- **Egmont** : Le numéro de décembre d'Egmont était en partie consacré à EMAS, le système européen de management environnemental et d'audit, dans un article présentant EMAS ainsi que dans une interview de Ghislain Vanderheyden, Coordinateur environnemental : "Avec EMAS notre SPF peut contribuer à l'amélioration de l'environnement".
- **Intranet** : Fin 2007, création d'une rubrique intranet consacrée à la gestion de l'environnement dans laquelle paraîtra, début 2008, un numéro spécial digitale du journal d'entreprise consacré au Développement durable. La parution de ce numéro sera annoncée dans le magazine électronique du personnel **Egmont Flash**.

## 1. Cellule Développement durable

### La cellule

La cellule comprend le représentant du membre du gouvernement et celui du département à la CIDD et se compose également du conseiller en gestion environnementale interne du service, également repris en tant que responsable de la politique d'achat, et d'un responsable du budget et un responsable de l'information et de la communication.

Le fonctionnement de la Cellule Développement durable vise principalement à sensibiliser le département à la question du Développement durable, à élaborer un plan d'action et à exécuter les mesures prévues par le Plan fédéral de Développement durable en cours au département.

### Liste de contact des membres de la cellule

Nom	Fonction	Fonction CIDD	Téléphone	E-mail
Michèle Oléo	Conseiller Cellule Admini- stration générale	Représentant du membre du gouvernement à la CIDD	02/504.85.24	<a href="mailto:michele.oleo@ibz.fgov.be">michele.oleo@ibz.fgov.be</a>
Luc Boghaert	Conseiller	Représentant du département à la CIDD	02/500.22.32	<a href="mailto:luc.boghaert@ibz.fgov.be">luc.boghaert@ibz.fgov.be</a>
Frédéric Fanuël	Conseiller	Conseiller en gestion environnementale interne et responsable de la politique d'achat	02/500.20.99	<a href="mailto:frederic.fanuel@ibz.fgov.be">frederic.fanuel@ibz.fgov.be</a>
Philippe Moreau	Conseiller	Responsable du budget	02/500.22.20	<a href="mailto:philippe.moreau@ibz.fgov.be">philippe.moreau@ibz.fgov.be</a>
Olivier Vandenplas	Attaché	Responsable de la politique de communication	02/500.20.57	<a href="mailto:olivier.vandenplas@ibz.fgov.be">olivier.vandenplas@ibz.fgov.be</a>

## 2. Gestion environnementale au sein des services

### Mise en œuvre d'EMAS au sein du service

Le SPF Intérieur négocie actuellement un protocole visant à assurer la mise en place du projet EMAS au sein du département. Ce projet devrait démarrer en 2008. Le périmètre d'action doit encore être fixé mais a priori, le bâtiment qui héberge les services d'encadrement et de coordination devrait y être associé. Dans les prochaines années, le programme EMAS pourra être étendu à d'autres bâtiments et secteurs de l'Intérieur.

### Autres engagements en matière de la protection de l'environnement

- En 2007, le SPF Intérieur a conclu un contrat avec FEDESCO pour procéder à un audit énergétique dans 2 bâtiments du SPF (1 centre fermé pour illégaux et 1 colonne de la protection civile).

- Depuis 2005, le SPF Intérieur met en application le logiciel fédéral de Gestion Environnementale (EIS), ce qui permet de suivre les consommations (gaz, eau, électricité) mois par mois de quelques bâtiments pilotes (3) de notre SPF.

### Analyse des consommations "eau"

L'analyse des consommations d'eau (à usage sanitaire + comptabilisation de l'eau utilisée dans le système d'air conditionné) pour 2007 révèle à travers les graphiques pour les bâtiments considérés des consommations légèrement en hausse par rapport à 2006. Cette hausse des consommations est liée au nettoyage des tours de refroidissement qui a eu lieu dans le courant du mois de septembre.

Depuis deux ans nous effectuons un contrôle plus régulier (sur base annuelle et sur base d'une lecture au compteur) des quantités d'eau consommées de manière à diminuer le temps de réponse à un problème lorsqu'il se pose et ainsi réduire de manière significative les consommations d'eau annuelles et le montant des factures correspondantes. Nous veillons également à remplacer progressivement les systèmes d'activation d'électrovanne des WC par des simples boutons poussoirs afin de réduire significativement les consommations d'eau inutiles.

### Analyse des consommations liées au chauffage

L'analyse des données relatives aux consommations en gaz pour 2007 a montré que les 3 bâtiments pour lesquels des données ont pu être récoltées présentent une consommation d'énergie "chauffage" inférieure à celle de 2006. Ceci témoigne d'une amélioration du fonctionnement du système de chauffage (air conditionné).

Afin de remédier à d'éventuels problèmes de régulation, le service logistique central continue à assister mensuellement à des réunions auxquelles participent des représentants de la Régie des Bâtiments ainsi que les responsables de la firme de maintenance chargée de l'entretien de l'air conditionné dans le bâtiment. Lors de ces réunions, les divers problèmes rencontrés (thermostat qui se coupe, froid, chaud, ...) sont abordés afin qu'une solution soit rapidement apportée.

### Analyse des consommations en électricité

Nous continuons à poursuivre des actions de sensibilisation qui sont menées en interne pour veiller à modifier le comportement des membres de personnel en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie et veiller ainsi à diminuer les consommations. Ces actions se traduisent par :

- campagnes d'affichage
- exécution d'un contrôle journalier par la société de gardiennage/concierges afin de vérifier si les lumières, les pc, les photocopieurs, ... sont éteints

### Gestion des déchets

En 2007 nous avons veillé à réduire la production des déchets (gestion des ordures et recyclage des déchets) en instaurant un tri sélectif au niveau des divers types de déchets produits au sein de notre SPF. Il s'agit essentiellement des déchets d'emballage de papier et de carton, le PMC (= bouteilles en plastique, canettes en aluminium, boîtes de conserves, raviols en aluminium, tetrapack), le verre, les déchets de bureau, les cartridges, les piles usagées, les néons, les huiles de friture. Une information régulière du personnel via mail permet d'assurer la participation active de celui-ci à la gestion des déchets et donc de mener une politique durable dans ce domaine.

## Encourager l'utilisation de produits durables et écologiques

Il s'agit notamment d'utiliser plus souvent du papier recyclé et d'acheter des produits d'entretien écologiques. Dans certains bâtiments du SPF, utiliser des machines et du matériel d'entretien munis du label CE (directive européenne 98/37/CE) en tenant compte, dès la phase initiale, de l'ergonomie. Donner la préférence à des matériaux de qualité (durabilité) composés d'éléments synthétiques qui facilitent le recyclage.

Dans la mesure du possible, assurer un recyclage interne du mobilier à remplacer ainsi que des équipements informatiques déclassés et, si nécessaire, veiller à ce que ces déchets soient ramenés à l'Administration des Domaines de façon à être évacués et recyclés selon une méthode et une procédure appropriées.

### 3. Actions de sensibilisation et autres initiatives relatives au Développement durable

- Le 20 mars 2007, le Comité de Direction du SPF s'est réuni pour une matinée de réflexion sur le thème du développement durable.

Les participants à la réunion ont d'abord assisté à la projection du film "An inconvenient truth". Cette projection a été suivie d'un débat avec le président et un responsable du SPP Développement durable. Un brainstorming a ensuite été organisé au sujet de l'attitude du SPF en matière de Développement durable et du développement d'actions futures.

Il a été décidé qu'à l'avenir, le Développement durable ne ferait pas seulement l'objet d'actions classiques dans le domaine des mesures visant à économiser l'énergie et à protéger l'environnement mais qu'une attention serait également réservée à des secteurs de développement durable moins évidents, comme sur le plan de la gestion des ressources humaines et du bien-être au travail.

En conséquence, le comité de direction a approuvé en 2007 un plan d'action "bien-être" et un plan d'action "diversité". L'élaboration d'un plan de mobilité et d'un plan de transport d'entreprise sera également poursuivie.

- Le 18 octobre 2007, le SPF a organisé une journée consacrée au "bien-être au travail" dans le cadre de la mise en pratique de la journée "Développement durable" pour les fonctionnaires. Une multitude d'activités ont été proposées dans différents bâtiments du département (thèmes abordés: alimentation saine et durable, ergonomie au travail, conseils de prévention, bien-être physique et psychique).

#### Divers

- poursuite du développement, au département, d'une structure de travail comprenant un réseau transversal en matière de développement durable.
- sensibilisation du personnel au moyen d'une campagne d'affichage qui donne des conseils pratiques en vue d'économiser l'énergie dans la vie courante.
- une interdiction totale de fumer s'applique dans tous les bâtiments du SPF.
- le service logistique central achète uniquement du café portant le label Max Havelaar.
- le projet pilote télétravail lancé en 2006 a été poursuivi avec succès dans un certain nombre de services en 2007.

## Rapport de monsieur J. BAVEYE, Représentant du SPF Finances

### 1. Cellule Développement durable

Au cours de l'année 2007, la Cellule s'est réunie une fois. Lors de cette réunion, la procédure d'EIDDD a été présentée et discutée.

Sont membres de la Cellule:

- M. J. Baveye (coordinateur), Conseiller général des Finances, Service d'études et de documentation;
- M. J.-P. Delannoy, Directeur, Secrétariat et service logistique;
- Mme C. Lejeune, Cabinet du Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances;
- M. L. Schepens, Directeur, Comptabilité ICT;
- M. M. Theunissen, Directeur, Secrétariat et service logistique;
- M. J.-F. Wuillaume, Cabinet du Secrétaire d'Etat à la modernisation des Finances et à la lutte contre la fraude fiscale.

Outre les membres, deux personnes ont participé activement aux travaux de la Cellule ; il s'agit de Mme S. Vanker (Personnel & Organisation) et de M. O. Herman (Secrétariat et service logistique).

### 2. Gestion environnementale au sein des Services

Au cours de l'année 2007, la collaboration avec la société FEDESCO a été poursuivie. Fedesco est une société anonyme de droit public qui facilite et finance des projets d'efficacité énergétique dans des bâtiments publics fédéraux. Au SPF Finances, deux projets pilotes avaient été initiés en 2006, l'un concernant le Centre des Finances de Bruxelles (Rue de la Régence), l'autre concernant le Financienentrum de Kortrijk (Hoveniersstraat). Dans ces deux bâtiments, les travaux sont en voie d'achèvement. Ailleurs, des audits énergétiques ont été réalisés, qui ont donné lieu à un programme d'investissement dans les bâtiments suivants:

- Avenue des Arts, 19H à Bruxelles;
- Philipssite, 3 à Heverlee;
- Rue de Dison, 134 à Verviers;
- Boulevard de la Sauvenière, 73 à Liège.

Au cours de l'année 2007, les nombreux développements informatiques lancés précédemment (cf. Rapport 2006) ont été poursuivis, avec des effets attendus en matière d'économie de papier. En outre, grâce à la digitalisation de l'avertissement-extrait de rôle, plus de 6.000.000 de documents ne devront plus être imprimés, transportés et classés chaque année.

Enfin, le projet «Papyrus» (gestion automatisée des imprimantes de bureau utilisées au sein du SPF Finances), qui avait été lancé début 2006, est devenu totalement opérationnel. Concrètement, si par exemple une cartouche de toner est quasiment vide, l'équipe d'intervention est prévenue de manière automatique (via le PC auquel l'imprimante est connectée) et passe la remplacer. Les interventions sont prises en

charge par un sous-traitant spécialisé, qui gère également le stock de toners et de tambours pour les différents types d'imprimantes. Ce système élimine donc les sources de gaspillage et de pollution. En outre les toners peuvent être réutilisés et recyclés.

### 3. Actions de sensibilisation et autres initiatives relatives au Développement durable

Le SPF Finances a participé, le 16 octobre 2007, à la journée « développement durable » organisée par le SPP Développement durable pour sensibiliser les fonctionnaires à cette problématique.

A cette occasion, un message électronique rédigé par la Cellule de développement durable a été diffusé auprès de tous les agents du SPF Finances. Ce message donnait quelques conseils pratiques en vue d'une utilisation éco-responsable de l'eau, de l'énergie, du papier et des transports. Il posait aussi le problème de l'envoi aux agents, sous forme papier, de la législation, des commentaires, des cours, etc., alors que toute cette documentation est accessible sans délai via l'Intranet. Tout en fournissant certains éléments pouvant expliquer cet état de fait, le message suggérait qu'on laisse au moins aux agents la possibilité de ne plus recevoir ces documents. Ce message a suscité une série de réactions de soutien de la part d'agents du département, ce qui a incité la Cellule à porter le débat au plus haut niveau. Une décision devrait intervenir au début 2008.

Le même jour, 3.400 repas de midi préparés avec des produits issus du commerce équitable ont été servis dans dix restaurants du département, à Bruxelles, Arlon, Liège, Malmédy, Charleroi, Mons, Gent, Kortrijk et Leuven. Les réactions des clients ont été positives. L'année précédente, cinq restaurants avaient servi 1.300 repas. Au North Galaxy, un stand qui permettait de s'informer sur les indemnités vélo a eu peu de succès, les agents étant manifestement au fait de cette possibilité. Un autre stand était tenu par Oxfam.

Les tours à vélo proposés par Pro Vélo au départ du North Galaxy ont affiché complet (deux fois trente participants). M. Reynders a donné le départ du premier tour et M. Jamar a participé au second.

### 4. Mise en œuvre des évaluations d'incidence des décisions sur le Développement durable (EIDDD)

La procédure d'EIDDD n'a été suivie que neuf fois. Dans tous les cas, c'est un formulaire d'exemption qui a été rempli. Les raisons invoquées pour justifier l'exemption sont, outre l'urgence, le fait que la mesure est de nature purement formelle ou se rapporte uniquement à des éléments techniques budgétaires ou fiscaux.

## Rapport de monsieur M. ROMAN, Représentant du SPF Mobilité et Transport

### 1. Cellule Développement durable

#### 1.1. Composition de la CDD

La CDD est constituée de l'ensemble des personnes mentionnées dans l'arrêté royal du 22 septembre 2004 portant création des CDD :

- l'expert du SPF au sein de la CIDD ;
- le conseiller en gestion environnementale interne ;
- un représentant du service BCG ;
- les représentants du ministre de la Mobilité et du secrétaire d'État aux Entreprises publiques au sein de la CIDD ;
- un représentant du Service Logistique ;
- les responsables de la communication interne et externe.

Font également partie de la cellule :

- le président du Comité de direction ;
- un fonctionnaire de sa cellule d'appui ;
- un expert par direction générale ;
- les responsables d'EMAS ;
- le responsable de l'Audit interne ;
- un(e) secrétaire ;
- des invités selon l'ordre du jour.

#### 1.2. Nombre de réunions de la CDD

- Minimum 1 réunion trimestrielle.
- Des événements spéciaux tels que la semaine du développement durable nécessitent des réunions supplémentaires, idem pour l'introduction d'EMAS.
- Des groupes de travail sont parfois créés en vue d'une meilleure efficacité.

### 2. Activités de la CDD

#### 2.1. Préparer le plan d'action de développement durable du SPF

Comme lors des années précédentes, un plan d'action de développement durable a également été élaboré en 2007 en collaboration avec les différents services du département et sur la base du deuxième plan fédéral de développement durable.



## 2.2. Approuver le projet de rapport destiné à la CIDD

Comme chaque année, ce projet de rapport est soumis pour discussion et, éventuellement, pour avis aux membres de la CDD.

## 2.3. Faire connaître et mettre en oeuvre l'EIDDD au sein du SPF

Les membres du personnel ont été clairement informés via l'Intranet de ce en quoi consiste une EIDDD ainsi que des cas dans lesquels un test « EIDDD » doit être réalisé.

## 2.4. Préparer la semaine du développement durable

La semaine du développement durable a eu lieu cette année dans notre SPF entre le 15 et le 19 octobre. Le programme a été concocté par un sous-groupe et était le suivant :

Une action de sensibilisation, « Prenez les escaliers », qui durera 10 mois, a été lancée le 12 octobre et vise à inciter les collaborateurs à emprunter le plus souvent possible les escaliers au lieu des ascenseurs.

Tous les agents ont reçu dans la semaine du 15 octobre un message électronique leur annonçant que les missions à l'étranger dans un rayon n'excédant pas 600 km devront être effectuées de préférence en train.

Au cours de cette même semaine, le SPF est passé du café ordinaire au café du commerce équitable. Durant toute la semaine, le hall du City Atrium accueillait une exposition sur le « café équitable ».

Deux vélos de service ont été mis dans un premier temps à la disposition des agents de la Direction générale Transport maritime à Ostende.

Le lundi, le mardi et le mercredi, un petit déjeuner durable composé de produits du commerce équitable était à chaque fois organisé pour 100 personnes.

Pendant toute la semaine, un repas biologique était également proposé à l'heure du déjeuner.

Dans le cadre de nos midis de la mobilité, trois d'entre eux ont été consacrés au développement durable. Le premier avait pour sujet « Des déplacements domicile – lieu de travail plus durables », le deuxième « Eau : l'eau est précieuse : préservons la » et le troisième « Prévention de déchets : le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ».

En outre, un stand de dégustation de produits du commerce équitable était présent le mercredi dans le hall et une formation y était organisée : « Éducation vélo / à vélo dans le trafic urbain ».

Enfin, il était également possible de participer à l'action transversale, à savoir le film « We feed the world » suivi d'un débat.

## 2.5. Etre le moteur d'EMAS au sein du SPF

Depuis le 23 juillet 2007, notre SPF est certifié EMAS pour le bâtiment principal, à savoir le City Atrium à Bruxelles.

Pour obtenir la certification EMAS, nous devons **élaborer une politique environnementale** et **faire une analyse** de notre structure actuelle au niveau des **impacts directs et indirects sur l'environnement**. Nous devons aussi définir les actions à entreprendre pour assurer une meilleure protection de l'environnement, installer un système de gestion environnementale, rédiger une déclaration environnementale et, après la validation et l'enregistrement, la faire connaître au public. Depuis lors, nous pouvons utiliser le logo EMAS.

La **politique environnementale** est un document de la direction dans lequel l'organisation s'engage à protéger l'environnement, améliorer ses efforts de manière continue et encourager d'autres organisations à faire de même.

Pour ce faire, une **analyse environnementale** est nécessaire : l'organisation examine les effets que ses activités ont sur l'environnement et l'importance de ceux-ci. Elle examine également si elle répond bien à toutes les obligations légales environnementales.

Afin d'atteindre les **objectifs, un calendrier des actions** est fixé pour améliorer les activités ayant un impact environnemental important. Dans un **système de management environnemental (SME)**, doivent encore être décrites les responsabilités, les procédures et les pratiques.

Ensuite intervient un **audit interne** : un contrôle pour examiner si tout le système fonctionne correctement. Cet audit est aussi l'occasion d'adapter l'une ou l'autre chose.

À ce stade, l'organisation se doit de préparer la **déclaration environnementale**. C'est un document qui sera accessible au public ; une sorte de rapport annuel environnemental.

L'organisation se soumet ensuite à un **audit externe** : un vérificateur indépendant vérifie si le système de gestion environnementale et la déclaration environnementale satisfont effectivement aux exigences du règlement EMAS de l'UE. Il vérifie aussi la fiabilité de la déclaration environnementale et la bonne prise en compte de toutes les questions environnementales pertinentes.

L'étape finale consiste en l'**enregistrement** de l'organisation par l'instance compétente.

Afin d'assurer le fonctionnement du système, le Comité de direction a désigné deux responsables environnement :

- le responsable environnement **RE écogestion** : il coordonne l'écogestion du bâtiment et les activités logistiques et administratives ;
- le responsable environnemental **RE missions** : il coordonne l'intégration des mesures environnementales au sein des missions du SPF.

Le **rôle et les responsabilités** de toutes les personnes impliquées dans le SME sont définis dans un **tableau des responsabilités** et leurs tâches sont résumées dans la **description des tâches et la liste des compétences**.

Tous les trois mois, les représentants des directions générales au sein de la Cellule Développement durable contrôlent dans quelle mesure les délais d'exécution des actions prévues ainsi que les bonnes pratiques spécifiques sont respectés.

Ce contrôle repose sur la répartition des actions telle que prévue par le programme d'action utilisé à ce stade comme tableau de suivi.

Les tableaux de suivi sont ensuite soumis à la Cellule Développement durable qui évalue l'état d'avancement général du programme d'action.

Le coordinateur de la Cellule Développement durable fait rapport tous les six mois au Comité de direction.

### 3. Répartition des tâches au sein de la CDD

- Le coordinateur et le secrétaire assument l'essentiel du travail.
- Il y a également une bonne collaboration de la part de la logistique, du représentant de la Cellule d'appui du président et des responsables d'EMAS.
- La présence d'un représentant des TIC au sein du CDD serait utile car ce secteur a un rôle important à jouer au niveau du développement durable dans les administrations.
- La participation active du président du Comité de direction a un effet stimulant et accroît l'autorité de la CDD.

**Rapport de madame N. DERY,  
Représentante du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale**

---

## 1. Cellule Développement durable

Officiellement, la cellule de développement durable du SPF Sécurité sociale est composée de huit membres issus des services d'encadrement et des directions générales fonctionnelles.

Dans la pratique, sa composition varie en fonction des besoins spécifiques de chaque thématique traitée par la cellule. Selon le thème abordé, le Comité de Direction désigne les experts qu'il juge les mieux à même d'aider la cellule à remplir ses missions. Cette manière de fonctionner a pour principal avantage de mettre autour de la table les personnes qui sont directement concernées par la problématique abordée. Des groupes de travail comme ceux liés à l'étude de l'impact des décisions sur le développement durable (EIDDD), aux engagements internationaux ou encore à la rédaction de l'avant-projet de Plan Fédéral de Développement Durable 2009-2012 ont ainsi été créés en 2007.

Les missions de la cellule de développement durable sont multiples et extrêmement variées.

La cellule DD sensibilise le personnel en matière de développement durable. Elle s'y attelle via notamment la participation à diverses activités à thème, telles que la journée du «développement durable» pour les fonctionnaires.

Elle contribue à la mise en œuvre et assure le suivi en interne des mesures inscrites dans le Plan Fédéral de Développement Durable (PFDD) et auxquelles doit se conformer le SPF.

Chaque année, elle rédige un projet de plan d'actions et un rapport d'activités relatifs à la mise en œuvre du PFDD.

En tant que représentante du SPF, elle participe aux travaux de la Commission Interdépartementale de Développement Durable (CIDD) et aide les membres de la CIDD dans l'élaboration du rapport annuel de la CIDD.

Sur demande spécifique, elle remet des avis en matière de développement durable. Cette année, elle a régulièrement été mise à contribution dans le cadre du futur déménagement du SPF.

En 2007, la cellule DD s'est vue attribuer deux nouveaux défis. Le premier réside dans la rédaction et la relecture de l'avant-projet de plan fédéral de développement durable 2009-2012. Un groupe de travail a été spécifiquement créé en vue d'élaborer des propositions d'action à introduire dans ce plan. Le second consiste à aider les services concernés du SPF à la bonne application de la « procédure EIDDD » qui, depuis le mois de mars de cette année, doit obligatoirement accompagner chaque dossier inscrit à l'ordre du jour du Conseil des Ministres.

## 2. Gestion environnementale au sein des Services

### 2.1. La cellule de coordination de la gestion environnementale

Au SPF Sécurité sociale, c'est la cellule de coordination de la gestion environnementale qui est responsable de la politique de « durabilisation » de l'administration.

Une des activités de cette cellule est de s'assurer que l'administration respecte toutes les législations en matière d'environnement. Elle formule des avis afin que le SPF puisse respecter ses obligations.

Elle promeut et coordonne l'élaboration et l'implémentation des actions et des projets à réaliser, afin de mettre progressivement en place un système de gestion environnementale lié aux activités du service.

Enfin, elle informe et sensibilise les membres du personnel à l'environnement et participe à diverses journées à thème telles que la journée de l'environnement, de la mobilité, etc.

### 2.2. Système de management environnemental

Le Conseil des Ministres du 20 juillet 2005 a décidé que, pour 2007, tous les SPF seraient labellisés Emas (Système de Management Environnemental et d'Audit environnemental). Pour les aider dans cette mission, il a également décidé d'allouer un budget particulier au SPP Développement Durable (SPPDD) en vue, notamment, d'engager des consultants externes chargés d'accompagner les SPF dans leur démarche.

L'obtention de la certification pour tous les SPF a été planifiée en trois étapes. Le SPF Sécurité sociale a été placé dans le troisième convoi qui, à ce jour, n'a pas encore été invité par le SPPDD à se lancer dans le processus de labellisation Emas.

Dans l'attente de pouvoir poursuivre sa route vers un mieux être écologique avec le label Emas, le SPF Sécurité sociale, soucieux du fait que la gestion environnementale doit faire partie intégrante de son fonctionnement, s'est lancé à l'abordage du label entreprise éco-dynamique.

Via la mise en place de ce système de management environnemental (SME), l'objectif est de promouvoir l'amélioration continue des performances environnementales de l'organisation en l'encourageant à évaluer et à améliorer ses résultats. Une telle démarche présente de nombreux avantages. Outre la diminution de l'empreinte écologique du SPF, la mise en place d'un système de gestion plus respectueux de l'environnement permet de réaliser des bénéfices financiers. De plus, ce label prend également en compte le bien-être des travailleurs (qualité de l'air, diminution du bruit).

La cellule est actuellement occupée à compléter le rapport intermédiaire de ce label.

Mais le SPF n'a pas attendu qu'un tel système soit mis en place pour accomplir des efforts en matière de bonnes pratiques environnementales. L'achat de papier labellisé FSC et de café labellisé Max Havelaar, le développement d'une politique de déplacement du personnel orientée vers les modes de transports alternatifs, l'achat de matériel informatique énergétiquement plus performant (imprimantes multifonctionnelles, écrans plats, etc.), la généralisation progressive de l'impression recto-verso, la collecte sélective des déchets sont quelques exemples parmi d'autres.

### 2.3. Le projet Novo

C'est en 2008 qu'aura lieu le déménagement des collaborateurs du SPF dans la Tour des Finances rénovée. A cet occasion, le SPF Sécurité sociale a mis en route un projet d'envergure nommé NoVo qui est occupé à y créer un espace de travail et de vie modulaire qui réponde aux besoins de l'Organisation et en soutient les changements.

Avec NoVo, de nombreuses innovations vont apparaître progressivement comme :

- une organisation plus rationnelle des **espaces de travail** (projet NoVoDo) ;
- une gestion plus efficace des **documents** (projets NoVoDig et NoVoRecord) ;

- la **numérisation** de ce qui est possible en termes d'archives et de procédures de travail (projets NoVoDig et NoVoRecord) ;
- une optimisation des Cercles de développement pour une approche plus souple et innovante dans **l'organisation et le suivi des tâches** (projet NoVoResult) ;
- l'introduction du **télétravail et du travail à domicile** pour le plus de fonctionnaires possible de tous les niveaux du SPF durant un certain nombre de jours par semaine (Projet NoVoResult) ;
- le renforcement d'une bonne **accessibilité à nos services** pour les citoyens et usagers (projet NoVoClient).

D'un point de vue environnemental, la manière avec laquelle ce projet est réfléchi apportera de nombreux effets bénéfiques.

Le déménagement permettra le regroupement dans un même lieu de Directions générales actuellement dispersées dans quatre bâtiments localisés dans différents endroits de la ville de Bruxelles, diminuant de la sorte les nombreux transports de personnes et de marchandises entre ceux-ci.

Pour l'aménagement de l'espace de travail, le Projet NoVoDo a retenu le principe du dynamic office. Selon ce principe, les bureaux ne sont plus attribués à des personnes mais à des missions. L'agent choisit, dans l'espace de travail, l'installation qui convient le mieux à la mission qu'il doit remplir. Il libèrera le poste de travail en fin de journée pour permettre à un collègue de l'utiliser éventuellement le lendemain. Ce mode de fonctionnement permet une meilleure gestion de l'occupation de l'espace de travail. En effet, grâce au « dynamic office », seul 70 % de la superficie de bureau actuellement utilisée sera nécessaire. Cela aura un impact positif sur les consommations d'énergie. Il en découlera une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Par exemple, les bureaux individuels inoccupés du fait de l'absence de l'agent (congé, maladie, réunion à l'extérieur, télétravail) ne seront plus chauffés ou refroidis inutilement.

Le projet NoVoRecord aura également des effets bénéfiques pour la protection de l'environnement. Ce projet vise principalement les objectifs suivants :

- une gestion plus efficace des documents papier et électronique ;
- la **numérisation** de ce qui est possible en termes d'archives et de procédures de travail ;
- une utilisation accrue des échanges par e-mails via notamment la signature électronique.

La meilleure gestion des archives et des documents de travail et la chasse aux impressions dites « moins nécessaires » engendreront, en principe, une diminution de la consommation de papier et d'encre. Elles contribueront également à diminuer les lieux de stockage des documents papier engendrant un impact positif notamment sur la consommation d'énergie. Enfin, elles réduiront les coûts de stockage des documents papier (locaux) et électronique (mémoires de stockage).

Dans le cadre de ce vaste projet, la cellule de coordination de gestion environnementale joue également un rôle important. Sur demande ou sur initiative propre, et dans la limite des champs d'intervention possibles, elle soumet régulièrement au groupe de travail NoVo des notes « vertes » constituées de points d'attention et de conseils.

La cellule a notamment rédigé pour NoVoDo une note sur l'amélioration des performances énergétiques des installations lumineuse et électrique de la Tour des Finances. Sur base de cette note, la Régie des bâtiments s'est engagée à apporter les améliorations souhaitées. Ainsi, des interrupteurs intermédiaires seront placés au

sein des plateaux en lieu et place d'un interrupteur général unique initialement prévu par ½ plateau (dont la superficie avoisine les 1 650 m<sup>2</sup>). Cette solution donnera la possibilité aux occupants de gérer l'éclairage au niveau de leur propre zone de travail contrairement à un paysager classique. Les deux rangées de luminaires situées le long des fenêtres seront commandées séparément des autres par des détecteurs de présence combinés à des sondes de luminosité. Les prises de courant seront automatiquement mises hors tension à l'aide d'une gestion horaire (suppression des veilles des appareils électriques et électroniques, etc.). De plus, afin de permettre au SPF de mener une politique efficace en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie, la Régie des Bâtiment s'est également engagée à placer des compteurs électriques par ½ étages (à la place d'un compteur unique pour l'ensemble du bâtiment).

La cellule est actuellement occupée à rédiger des clauses environnementales à inclure dans les cahiers des charges concernant l'achat de meubles, de réfrigérateurs, de lave-vaisselle, etc. Ses clauses feront partie des critères d'adjudication les plus importants.

Prochainement, la cellule aidera le projet NoVoRecord à élaborer une campagne d'information et de sensibilisation du personnel à l'utilisation rationnelle du papier. Différentes actions seront programmées dans le cadre de la mise en œuvre de Best Practices.

## 2.4. L'achat de voitures propres pour le Comité de Direction

En 2007, le Comité de Direction du SPF Sécurité sociale a décidé de contribuer à l'effort de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> en remplaçant les voitures de direction arrivées en fin de leasing par des voitures dites « propres ». Les cinq nouvelles voitures ainsi choisies appartiennent aux catégories d'émissions de CO<sub>2</sub> B et C définies dans le guide de la voiture propre. Quatre d'entre elles sont équipées d'un moteur hybride, ce qui signifie qu'elles roulent tant à l'essence qu'à l'électricité. Grâce à cette technologie, elles consomment moins de 4 litres en ville au milieu des embouteillages et ne rejettent que 104 g de CO<sub>2</sub>/km.

Le SPF réduira ainsi ses émissions de CO<sub>2</sub> de 36% par rapport aux anciennes voitures. Par ce geste, le Comité de Direction a clairement marqué sa volonté de privilégier l'environnement plutôt que le standing.

## 3. Actions de sensibilisation et autres initiatives relatives au Développement durable

### 3.1. Actions de sensibilisation au développement durable

Chaque année à l'automne, l'ensemble de l'administration fédérale est amenée à consacrer une journée au développement durable et à l'environnement. Comme il en a pris l'habitude, le SPF Sécurité sociale a apporté sa contribution à l'évènement et est même allé plus loin, en lui réservant toute une semaine du 15 au 22 octobre. Dans le cadre de l'édition 2007 intitulée « DDO au boulot », les activités et projets programmés par la cellule DD ont été les suivants :

- « Les caddies du cœur » : action phare de la semaine DD consistant à organiser une grande collecte de denrées alimentaires non périssables et de produits d'hygiène corporelle au profit de trois associations venant en aide aux plus démunis de notre société ;
- « L'A-B-C du compostage et du vermicompostage » : 83 personnes ont suivi une formation théorique sur le compostage à domicile ;
- « Du bio et de l'équitable, je passe à table » : 400 personnes ont participé à un petit-déjeuner sympa et original constitué de produits issus exclusivement de

l'agriculture biologique et du commerce équitable. En outre, les membres du personnel travaillant dans les services extérieurs ont chacun reçu un panier garni constitué de produits issus du commerce équitable ;

- « Un nouveau regard sur les bouchons » : cette action consiste à collecter les bouchons en plastique des bouteilles ayant contenu des boissons pouvant être bues par les enfants. Ces bouchons sont recyclés en palettes. Une partie des bénéfices liés à la vente de ces palettes est rétrocédée au Centre Belge pour Chiens-Guides (pour de plus amples informations concernant cette action, rendez-vous sur le site : [www.dopjesactie.be](http://www.dopjesactie.be));
- « Une vérité qui dérange » projeté sur grand écran : 160 personnes se sont ainsi familiarisées avec la notion de réchauffement planétaire, ses causes et ses conséquences prévisibles ;
- « Dites non aux sacs jetables ! » Un sac pliable et réutilisable a été offert à chaque membre du personnel. Ce sac constitue une alternative aux nombreux sacs jetables qui sont encore distribués par les petits commerçants.

Dans le cadre de cette semaine, un folder, des posters et un flyer ont été développés en étroite collaboration avec la DG Communication afin d'annoncer l'évènement au personnel.

La cellule a également mis sur pied d'autres actions d'information et de sensibilisation au développement durable. Toutes ces actions ont été relayées au personnel par les canaux de communication interne du SPF et principalement via des « pop-up » placées sur l'intranet.

Par exemple, la cellule de coordination de la gestion environnementale a entrepris en 2007 une campagne de sensibilisation sur l'utilisation rationnelle de l'énergie : « éteignons l'éclairage inutile », « les photocopieuses en veilleuse », « du repos pour les écrans d'ordinateur » et sur l'utilisation rationnelle de l'eau : « chasse aux fuites ».

Enfin, le personnel a été tenu informé de certaines initiatives prises à l'extérieur du SPF en matière de développement durable. Les informations et initiatives suivantes ont ainsi été annoncées sur l'intranet :

- les bulletins d'informations et les midis libres du SPP Développement Durable ;
- l'opération Dring-Dring 2007 de l'ASBL Pro-vélo : « la grande semaine du vélo à Bruxelles » ;
- la fête de l'environnement à Bruxelles : « je m'engage pour la planète » qui s'est tenue le 5 juin ;
- le rappel de la possibilité d'introduire sa déclaration d'impôts via l'application Tax-on-web ;
- la participation du SPF à l'action « éteignez vos lumières » prise à l'initiative du Conseil des Ministres et dont l'objet était de faire prendre conscience des responsabilités de chacun face au réchauffement climatique ;
- l'organisation de l'exposition « la terre vue du ciel : un portrait aérien de notre planète » qui s'est tenue dans le Parc Royal à Bruxelles ;
- l'édition 2007 de la semaine bio.

### 3.2. Autres initiatives relatives au développement durable

Dans le cadre du plan d'action diversité 2007 de la cellule bien-être du service d'encadrement Personnel et Organisation, le SPF Sécurité sociale a notamment réalisé les actions suivantes :

- instauration d'une mesure permettant aux membres du personnel d'accompagner leurs enfants et petits-enfants lors de deux étapes importantes de leur vie : leur première entrée à l'école maternelle et leur première entrée à l'école primaire ;
- action « cuisine du monde ». Des spécialités culinaires internationales sont servies périodiquement au mess du SPF.

La cellule bien-être a également mis en route le plan d'action 2007 en matière de stress qui a été rédigé sur base de l'enquête « stress » menée au sein du SPF.

En 2007, le site web [handicap.fgov.be](http://handicap.fgov.be) de la DG Personnes handicapées du SPF a reçu le label AnySurfer.

Différents ouvrages et brochures concernant un des thèmes de la sécurité sociale ont été rédigés cette année. Parmi ceux-ci, citons entre autres :

- le livre "Une retraite sur mesure pour les femmes?". Ce livre reprend quelques conclusions remarquables tirées des 4 conférences sur "La femme & la retraite". L'attention est attirée sur le débat social concernant les carrières des femmes et leurs conséquences pour leur retraite ;
- la version 2007 de la brochure "Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la sécurité sociale" ;
- la brochure « guide pratique du pensionné 2007-2008 » éditée par l'Office National des Pensions ;
- la brochure "Interruptions de carrière et périodes d'absence » éditée par le service des Pensions du secteur public ;

Le Vade Mecum 2001-2007 de la protection sociale en Belgique.

### 4. Mise en œuvre des évaluations d'incidence des décisions sur le développement durable (EIDDD)

En mars 2007, un groupe de travail « EIDDD » a été créé au sein du SPF Sécurité sociale afin d'aider les Directions générales et les Cabinets ministériels à se conformer à la procédure du test de durabilité. Une adresse e-mail a été créée afin de centraliser les demandes éventuelles.

Jusqu'à présent, aucune étude EIDDD (formulaire C) n'a été entreprise au sein du SPF Sécurité sociale et la majorité des formulaires accompagnant les dossiers soumis à la procédure EIDDD ont été des formulaires de type A.

**Rapport de monsieur A. BUYSSCHAERT,  
Représentant du SPF Santé publique,  
Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement**

**1. Cellule Développement durable**

Conformément à l'arrêté royal du 22 septembre 2004, une cellule de développement durable a été constituée au sein du SPF de la Santé Publique, de la sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement (SPF SSCE) à l'initiative de la DG Environnement.

La cellule s'est réunie à deux reprises durant l'année 2007. Lors de sa constitution, il a été veillé, dans la mesure du possible, à assurer une représentation des différentes directions générales.

En juillet 2007, un coordinateur «SME » a été recruté et a intégré la cellule.

La cellule de développement durable s'est constituée autour des personnes suivantes ou de leur représentant :

DG	Nom	Fonction	Coordonnées
DG Environnement	M. Moreau	Directeur général	Tél : 02/524.95.01 e-mail : roland.moreau@health.fgov.be
DG Environnement	Mme Smeets	Expert intégration DD	Tel : 02/524.96.41 e-mail : marielle.smeets@health.fgov.be
DG Environnement	M. Buyschaert	Coord. env. aspects directs / Représentant SPF à la CIDD volet « environnement »	Tél : 02/524.95.21 e-mail : audry.buyschaert@health.fgov.be
DG Etablissements hospitaliers	M. Decoster	Directeur général	
DG Soins de Santé primaires	M. Van Hoegaerden	Directeur général a.i.	Tél : 02/524.97.02 ou 03 e-mail : michel.vanhoegaerden@health.fgov.be
DG Soins de Santé primaires	Mme Mory	Représentante SPF à la CIDD volet « santé »	Tél : 02/524.97.06 e-mail : alexandra.mory@health.fgov.be
DG Médicaments	Mme De Schutter		Tél : 02/524.80.40 e-mail : sofie.deschutter@health.fgov.be
Service B&Log	F. Dehoux	Coord. Emas	Tél : 02/524.92.16 e-mail : fabrice.dehoux@health.fgov.be
	M. Porr	Responsable service Logistique	Tél : 02/524.92.02 ou 03 e-mail : michel.porr@health.fgov.be
Service ICT	M. Delhaye		Tél : 02/524.20.71 e-mail : patrick.delhaye@health.fgov.be
Service communication	Mme Megal		Tél : 02/524.93.41 e-mail : pascal.megal@health.fgov.be
Service P&O	Mme Gilet		Tél : 02/524.93.84 e-mail : viviane.gilet@health.fgov.be
Services du Président	M. Brusseleers	Conseiller	Tél : 02/524.90.09 e-mail : jan.brusseleers@health.fgov.be
ISP	Mme Husson		e-mail : jocelyne.husson@iph.fgov.be
CERVA	Mme Tuerlinckx M. Guns		Tél : 02/524.90.09 e-mail : eetue@var.fgov.be magun@var.fgov.be

**2. Gestion environnementale au sein des Services**

Le SPF SSCE a continué d'intégrer graduellement la prise en compte des impacts environnementaux de ses activités internes de fonctionnement. Les actions de gestion environnementales s'administrent pas à pas dans la limite des champs d'intervention possibles.

Le SPF a commencé à préparer la mise en œuvre d'un SME en suivant le règlement européen Emas. Les actions environnementales existantes seront donc désormais intégrées au sein de ce SME.

**2.1. Mise en oeuvre d'EMAS au sein du service .**

Le souhait de voir certifier les institutions fédérales d'un point de vue de la gestion environnementale s'est exprimé à travers plusieurs décisions en conseil des ministres. Ce choix repose sur une stratégie d'implémentation répertoriant les institutions en 3 convois distincts ; le SPF fait partie du second convoi avec l'INASTI, l'ONP, le SPF Affaires étrangères, le SPF Justice, le SPF Economie et la Régie des bâtiments.

Le SPF SSCE a signé le protocole d'accord de coopération qui spécifie le processus d'accompagnement du SPPDD.

**2.2. Données de consommation**

Le suivi des consommations en énergie et en eau a pu être lancé pour le site central. Au sein de ce site, le SPF n'est qu'un des occupants du bâtiment, dont la Régie des bâtiments est locataire. Les données de consommations énergétiques font maintenant l'objet d'une introduction dans le programme de suivi EIS de la Régie des bâtiments. La Régie prend partiellement en charge cet encodage. L'officialisation, sous forme de procédure, de ce suivi « logiciel » des mesures disponibles pour l'énergie et l'eau sera un objectif du SME et complètera les procédures existantes de suivi des fractions de déchets triés. Plusieurs points restent néanmoins à éclaircir avant de pouvoir établir des indicateurs de suivi.

**2.3. Expérience et formation**

Le coordinateur environnemental (traitant des aspects directs dans le cadre du SME mis en place) a suivi une formation Emas dans le cadre du programme d'accompagnement du SPP-DD et une formation sur les SME organisée par l'IFA.

Le coordinateur EMAS et trois de ses collaborateurs ont suivi une formation annexe en management environnemental axée sur l'audite interne organisée par le SPP\_DD.

Le coordinateur EMAS et le responsable Logistique ont participé à une session de formation/information au commerce équitable organisée par l'ABC.

En tant que formation spécifique destinée à informer et modifier les usages d'un groupe cible, il convient de mentionner l'organisation courant 2007 de deux formations pour le personnel préposé au nettoyage des bureaux des sites provinciaux du SPF. La formation a pour but d'apprendre les rudiments de l'utilisation du matériel et des produits afin de professionnaliser les opérations de nettoyage. Une formation similaire est prévue courant 2008.

**2.4. Achats durables**

Le service Logistique a poursuivi sa démarche de rationalisation des produits de nettoyage. De plus, l'acquisition de ces produits s'est fait dans le respect de la circulaire P&O/DD/1 étant entendu que le service achat s'est essentiellement approvisionné au

sein de la liste à caractère écologique, dite « alternative », proposée au sein du contrat CMS actuellement en vigueur pour la catégorie de produits d'entretien et d'hygiène<sup>1</sup>.

Dans le cadre du renouvellement, pour l'année prochaine, de sa gamme de produits d'entretien, le SPF s'est écarté de l'offre du CMS afin d'être en mesure d'exiger des critères d'achat supplémentaires ; le service Logistique est en instance de passer un marché de produits « plus écologiques » couplés à un dispositif de dosage.

## 2.5. Gestion des déchets

La formule de collecte, retenue par le marché public de service fédéral pour la collecte lancé par l'Administration des Domaines, a été mise en place au sein des sites provinciaux du SPF Santé Publique, sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement implantés à Namur et à Liège (Medex). Un dispositif de collecte des déchets PMC a été lancé au premier trimestre au sein d'un des sites extérieurs implanté à Bruxelles (rue de l'Autonomie). Un dispositif équivalent a été mis en place en milieu d'année dans le bâtiment central, au sein des bureaux de la DG Soins de santé primaires et au sein du Centre d'Appel du SPF. Cette même fraction de déchets ainsi que les piles usagées feront en fin d'année et à partir de cette date également l'objet d'un tri au sein de nos services extérieurs susmentionnés de Namur et de Liège.

Les photocopieuses ont été adaptées aux fonctions optionnelles de bureautique. De l'information généralisée sur les nouvelles possibilités offertes en terme de copiage sera communiquée lorsque le programme de rationalisation et de suppression des imprimantes verra le jour.

## 2.6. Mobilité

La première phase du plan de déplacement d'entreprise du bâtiment principal a été communiquée à l'IBGE durant le second semestre 2006. L'avis et les propositions de la Cellule de suivi des plans de déplacements d'entreprise de l'IBGE nous a été communiqué en octobre 2007

Des actions et moyens à mettre en oeuvre (phase 2) sur la mobilité seront proposées dans le cadre d'un groupe de travail dont la création est proposée dans la phase de programmation du SME..

## 3. Actions de sensibilisation et autres initiatives relatives au Développement Durable

### 3.1. La Journée du Développement durable

Comme l'année dernière, l'édition 2007 de la journée du SPF a été placée sous le signe du développement durable.

Du 15 au 19 octobre, la Semaine du Développement durable a battu son plein au sein de la fonction publique fédérale. Dans ce cadre, le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement a organisé, pour la deuxième année consécutive, sa 'Journée du Développement durable' sur le thème « mettre la main à la pâte».

Comment faire en sorte que les gens contribuent vraiment au développement durable, si ce n'est en leur montrant concrètement ce qu'ils peuvent faire ! Le SPF l'a bien compris. C'est pourquoi, depuis deux ans, nous organisons une grande journée pour tout le personnel, avec au programme un certain nombre d'activités à caractère social et écologique.

1. FORCMS-OE-028

Ce sont ainsi plus de 1.000 fonctionnaires qui ont été répartis dans 48 activités différentes. Quelques exemples parmi d'autres : une initiation au vélo en ville, une journée de tri à la Banque alimentaire, des travaux de nettoyage de la réserve du Vogelzang, une visite au Petit-Château, une dégustation de thé avec des femmes originaires des quatre coins du monde, une démonstration de compostage et plein d'autres projets tout aussi ludiques. Chaque participant a également été invité à prendre des photos 'durables'. Les trois clichés les plus originaux ont été récompensés par un prix (Les thèmes des activités proposées figurent en **Annexe 1** .)

Mais ce n'est pas tout. Le programme de la journée du 19 octobre a débuté par un petit-déjeuner « santé », inspiré du Plan National Nutrition Santé (Direction Générale « Animaux, Végétaux et Alimentation ») et concocté à partir de produits équitables et bio.

Enfin, la journée s'est terminée avec un 'Buffet du monde', l'occasion de déguster toutes sortes de spécialités des quatre coins de la planète, ... aux rythmes de la **World Music**. Chaque participant a pu également y recevoir sa surprise 'durable' 2007: un sac de courses pliable aux couleurs du SPF afin de contribuer, un peu chaque jour, à la réduction des quantités de sacs non réutilisables .

### Participation

ACTIVITE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Journée DDO	1081
Petit déjeuner équitable	916
Buffet du monde	651

Nouveauté par rapport à l'édition 2006 : dès le mois d'avril, le comité organisateur a été secondé dans l'organisation de cette journée par un groupe d'une quinzaine de « volontaires » qui ont, en fonction de leur sensibilité et de leur intérêt, recherché des activités pour le programme de la journée, organisé le petit déjeuner, travaillé sur l'amélioration du formulaire d'inscription, du formulaire d'évaluation...

Lors de la journée elle-même, ils se sont également investis personnellement en dressant les tables du petit déjeuner et du buffet , en accueillant les participants , en assumant la fonction de « capitaine » au sein des groupes en distribuant le cadeau « surprise »,...

La majorité d'entre eux (11 sur 13) ont d'ailleurs apprécié leur participation à l'organisation de cette journée puisqu'ils sont dès à présent partants pour l'édition 2008.

Un questionnaire électronique d'évaluation de la journée DDO 2007 a été envoyé à chaque participant. Leur analyse est actuellement en course et les résultats seront bientôt disponibles.

### 3.2. La Collecte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène pour la Banque Alimentaire.

Du 19 septembre au 19 octobre 2007, en collaboration avec le SPF Sécurité Sociale, le Conseil Fédéral du Développement Durable, le Service des Pensions du Secteur Public (tous occupant le bâtiment administratif « Eurostation » situé gare du Midi), le SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement et les instituts scientifiques qui lui sont liés (le CERVA et l'ISP) ont organisé une grande **collecte de nourriture et produits de toilette au profit de la 'Banque alimentaire'**.

Le 19 octobre, lors de la Journée du Développement durable, il a été proposé aux participants au petit-déjeuner « santé » de payer sa contribution au petit-déjeuner, soit avec 1 euro, soit avec 1 don pour la collecte.

C'était pour chacun(e) une autre façon de participer concrètement au développement durable et de poser un geste simple de solidarité.

Permettre aux plus démunis de manger à leur faim, de s'accorder, comme les autres, quelques petites douceurs mais aussi lutter contre le gaspillage, c'est le travail des neuf banques alimentaires de Belgique. Chaque année, ce sont ainsi plus de 200 volontaires qui collectent des vivres et gèrent les surplus de l'industrie alimentaire, de certaines grandes surfaces et des criées pour les fruits et les légumes. Via environ 650 associations du pays, ces denrées sont ensuite redistribuées à 110.000 défavorisés, sous forme de colis alimentaires et de repas.

#### Résultats de la collecte

	Conserves	Pâtes Riz Farine	Biscottes Biscuits Céréales Chocolat	Soupe Café Thé	Autres aliments	Produits de toilette	Autres produits (biberons, tétines, ...)
Eurostation	34	16	16	3	5	23	
	5	3	0	1	6	35	
	17	15	0	0	9	17	
	6	0	0	0	0	0	
	5	0	0	0	0	12	
Medex	19	6	3	2	4	6	
CSS/HGR	6	3	6	0	2	63	
ISP/WIV	33	8	8	4	6	32	49
Pasteur	13	8	3	2	3	14	
Cerva/Coda	6	3	5	1	1	10	
CFDD/FRDO	7	5	1	1	5	8	
JOURNEE DDO	+/- 500 produits						
	567	60	42	14	41	220	49

TOTAL : 993

### 3.3. Collecte de jouets pour l'asbl Vaartkapoen.

Dans le cadre des activités proposées aux fonctionnaires lors de la journée développement durable, nous avons notamment travaillé avec l'asbl Vaartkapoen située à Molenbeek et qui travaille avec les plus démunis. En échange de l'organisation de cette activité et plutôt qu'une contribution financière, l'asbl nous a demandé des jouets pour la Saint-Nicolas des enfants.

Lors de la fête de Saint-Nicolas, organisée pour les enfants du personnel par le Service Social, nous avons donc mis nos chers petits à contribution. Nous leur avons demandé de venir déposer aux pieds de Saint-Nicolas les jouets avec lesquels ils ne jouent plus. Un tracteur, un tricycle, plusieurs livres et des jeux pour tous les âges... Le grand Saint est reparti du SPF avec deux grandes caisses pleines de cadeaux sous les bras.

### Charte du fonctionnaire écologique

La charte du collaborateur écologique a été revue cette année. Elle est toujours présentée sous forme de dix pratiques concrètes, mais le concept de l'adhésion a été adapté. Il est en effet à présent possible pour les agents du SPF de s'engager sur la totalité de la charte, ou seulement sur certains points spécifiques. La raison de cette adaptation est que certains collaborateurs étaient réticents à s'engager sur l'entièreté du document, si certaines des pratiques ne pouvaient s'appliquer à leur cas.

La charte est accessible sur l'intranet. En cliquant sur chacune des 10 pratiques, de plus amples explications concernant l'impact environnemental en question apparaissent, ainsi que des aspects plus concrets propres au SPF et des pistes pour trouver davantage d'informations ou aller plus loin. L'accent a ainsi été mis sur des aspects pratiques au sein des différents bâtiments du SPF et des institutions scientifiques qui en dépendent.

Elle sera distribuée à tous les nouveaux arrivants (collègues, principaux sous-traitants...) par le biais d'un feuillet explicatif se trouvant dans leur farde de bienvenue.

La charte a recueilli jusqu'à présent 180 adhérents. Ce chiffre est à considérer comme légère progression par rapport à celui de l'année dernière (il y avait alors 139 adhérents ; une petite partie des adhérents à la nouvelle version de la charte avait également signé l'an dernier). On ne peut cependant pas parler de franc succès, par rapport aux 1.200 personnes ciblées. Les résultats seront analysés afin d'être pris en compte pour sensibiliser un maximum de collaborateurs lors de la prochaine édition de la charte.

Les dix astuces 'durables' de la Charte figurent en Annexe 2

### 4. Mise en œuvre des évaluations d'incidence des décisions sur le Développement durable (EIDDD)

Après la tenue d'une séance d'information en milieu d'année, ce système d'évaluation a graduellement été appliqué dans les procédures de travail des experts. Un suivi de sa mise en œuvre est néanmoins nécessaire en interne.



Annexe 1 : Journée du développement durable : activités proposées

	FR	Visite des Marolles
1	NL	Bezoek aan de Marollen
2	FR	La pauvreté, ou l'art de survivre
2	NL	Armoede en de kunst van het overleven
3	FR	La charité à Bruxelles, hier et aujourd'hui
3	NL	Liefdadigheid te Brussel, vroeger en nu
4	FR	Molenbeek et le 'Petit Manchester'
4	NL	Molenbeek en klein Manchester
5	FR	Visite au musée du CPAS et dans les Marolles
5	NL	Museum OCMW + wandeling Marollen
6	FR	La jonction Nord-Midi
6	NL	De Noord-Zuidverbinding
7	FR	Réseau STIB et notion durable
7	NL	Het MIVB-netwerk en duurzaamheid
8	FR	Cités-jardins en région bruxelloise
8	NL	Tuinwijken in het Brussels Gewest
9	FR	Neerpede et le Vogelzangbeek
9	NL	Neerpede en de Vogelzangbeek
10	FR	Parcs citadins rénovés
10	NL	Gerenoveerde stadsparken
11	FR	Jardin botanique 'Jean Massart'
12	FR	La Vallée du Molenbeek
12	NL	De Molenbeekvallei
13	FR	Neerpede et les mystères verts du nord de Bruxelles
13	NL	Neerpede en de groene mysteries van het noorden van Brussel per fiets
14	BI	De Zennevallei per fiets - La vallée de la Senne sur deux roues
15	BI	Boottocht naar de sluis van Zemst - Trajet en bateau vers l'écluse de Zemst
16	FR	Ferme du Parc Maximilien
16	NL	Boerderij van het Maximiliaanpark
17	FR	Journée Portes ouvertes pour bâtiments éco-construits
17	NL	Opendeur in ecologische gebouwen
18	FR	Le voûtement de la Senne
18	NL	De overwelving van de Zenne
19	FR	Visite à la station d'épuration du Midi avec retour le long de la Senne
19	NL	Bezoek aan het waterzuiveringsstation Zuid met terugkeer langs de Zenne
20	FR	Bruxelles marquée du sceau de la femme
20	NL	Vrouwelijke stempels op Brussel
21	FR	Habiter Bruxelles
21	NL	Leven in Brussel
23	FR	Elephant Man et Erasme
23	NL	Elephant man en Erasmus
24	FR	Institut royal des Sciences naturelles de Belgique
24	NL	Koninklijk Instituut voor Natuurwetenschappen

	Activités
30	Initiation 'A Vélo en ville'
31	Initiative 'Fietsen in de stad'
32	'Discriminatie tussen de seksen' & rondleiding 'Vrouwen in Brussel'
33	'Les contrastes de la démocratie' & visite guidée dans les Marolles
34	Nature au jardin: 'Comment stimuler la biodiversité dans son jardin ?'
35	Natuur in de tuin: 'Hoe kan ik de biodiversiteit in mijn tuin stimuleren?'
36	Bruxelles-propreté : le centre régional de tri et de compostage
37	Euclides, het Centrum voor Lokale Economie in Kuregem & rondleiding 'Informeel economie in Kuregem'
38	Exposition 'Touchons du bois ! Bois et forêt de l'Afrique' & le parc de Tervuren
39	Tentoonstelling 'Hou't vast! Hout en woud in Afrika' & het park van Tervuren
40	Le Petit Château, centre d'accueil pour demandeurs d'asile & visite guidée 'Vivre dans la richesse ou la pauvreté'
41	'Le Palais de Justice de l'intérieur' & session d'information sur l'intégration et la réinsertion de détenus
42	'Het Justitiepaleis vanbinnen' & informatiesessie over de integratie en reïntegratie van (ex-)gevangenen
43	La vallée du Vogelzang : donner un coup de main dans une réserve naturelle De Vogelzangbeekvallei: steek een handje toe in een natuureservaat
44	Bruxelles comestible
45	Eetbaar Brussel
46	STIB
47	MIVB
48	Tuinwerk in een school - Jardinage à l'école

## Annexe 2 : Charte du fonctionnaire écologique

1. J'éteins la lumière dès que je quitte un local (salle de réunion, bureau, cuisine, ...)
2. Chaque soir et pour de courtes absences, j'éteins l'écran de mon ordinateur fixe. A la fin de la semaine, j'éteins l'unité centrale de mon ordinateur (fonction «shutdown»).
3. Je n'imprime pas tout d'office mais je lis d'abord mes documents. Je sais ainsi ce dont j'ai précisément besoin sur papier.
4. J'utilise l'envers de mes vieux documents comme feuilles de brouillon ou comme carnets de notes pour mes réunions.
5. Je photocopie et j'imprime le plus possible en mode recto-verso et en noir et blanc. J'évite autant que possible l'impression couleur.
6. Je bois dans un verre ou une tasse, et pas dans un gobelet en plastique.
7. J'emporte ma collation ou mon repas de midi dans une boîte réutilisable. Je n'utilise pas de papier aluminium.
8. Je trie mes déchets: les papiers dans la boîte de recyclage de mon bureau et les cartons dans le local-container de mon étage. Je dépose mes piles dans le point de collecte situé au rez-de-chaussée. Si c'est possible, je jette mes emballages PMC dans le récipient ad-hoc.
9. Je viens travailler à pied, à vélo ou en transport en commun. Si cela n'est pas possible, ma préférence va au co-voiturage.
10. Je signale toute fuite d'eau dans la cuisine ou les toilettes, aussi minime me paraisse-t-elle.

## Rapport de madame N. TSIEBOS, Représentante du SPF Justice

---

### 1. Cellule Développement durable

#### 1.1. Organisation

La cellule de développement durable compte une structure fixe de quatre personnes, et une structure non permanente assurant la représentation de chaque entité du SPF Justice.

a) La structure permanente est constituée de quatre personnes: la secrétaire et la coordinatrice, le responsable EMAS et le Conseiller en Gestion environnementale.

En effet début mars 2007, un éco-conseiller a été engagé comme responsable EMAS afin de réaliser l'implémentation du SME. Le SPF Justice faisant partie du convoi II tel que défini par le Conseil des Ministres du 14/07/2006, concernant l'obtention de la certification EMAS (voir état d'avancement au point 2 Gestion environnementale)

Le conseiller en gestion environnementale, qui est également milieu coördinator pour les établissements pénitentiaires en Flandre, occupe ces fonctions à temps plein depuis septembre 2007.

La structure permanente est l'organe d'exécution.

b) Font également partie de la cellule de développement un représentant de chaque entité du SPF Justice :

-Service d'encadrement Budget& Contrôle de Gestion / - Service d'encadrement P&O / - Service d'encadrement ICT / -Direction générale Organisation Judiciaire / -Direction générale Etablissements Pénitentiaires / -Direction générale De la Législation et des Libertés et Droits fondamentaux.

Ces personnes ont dans leur mission le rôle de veiller à ce que l'opérationnalisation des actions DD se fasse bien dans leur entité, ils sont le point de contact DD de leur entité.

La CDD travaille en étroite collaboration avec le responsable SIPP national du SPF Justice, ainsi qu'avec l'équipe des éco-recycleurs.

Afin d'étendre les activités DD aux services extérieurs du SPF, un GT Monitoring a été mis en place. Le but est d'inventorier les pratiques DD au sein du SPF et dégager des priorités et de proposer un plan d'action progressif au management.

La cellule de développement durable anime également le groupe de travail « Mobilité ». Ce groupe est composé d'un représentant de chaque entité du SPF, du SIPP et des organisations syndicales. Ce groupe coordonne les actions en matières de mobilité pour le SPF, déplacements domicile-lieu de travail, déplacements de service, etc... (voir actions au point 3.1)

Le Plan d'action DD 2008 a été approuvé au Comité de Direction du 19/12/2007

#### 1.2. Participation CIDD

La coordinatrice de la CDD est experte à la CIDD pour le SPF Justice, et membre de la sous-commission de la coordination administrative de la CIDD.

La CDD du SPF Justice a régulièrement apporté sa contribution au GT Engagements Internationaux, GT EIDDD, et au GT Marché Publics Durable et au GT Communication et au GT Stratégie nationale DD

### 1.3. Participation à des activités interdépartementales

Les membres de la CDD ont participé régulièrement aux midis du DD organisé par le PODDO.

### 1.4. Autres activités

#### a) Commission interne d'accompagnement « Diversité »

Depuis avril 2006, la coordinatrice de la CDD fait partie de cette commission.

Cette Commission a notamment pour mission d'émettre des avis sur des questions liées à la thématique de la diversité et évaluer les actions positives entreprises au sein du SPF Justice.

#### b) Réseau de concertation logistique du SPF Justice pour les marchés publics

Cette cellule coordonne et diffuse les informations en matière de marchés publics à l'ensemble des services achats du SPF Justice.

La CDD maintient sa représentation au sein de cette cellule qui est stratégique en matière d'introduction des clauses environnementales, sociales et éthiques dans les cahiers de charges. Des propositions d'instauration de mécanismes de suivi et d'accompagnement effectif de ces clauses sont en cours d'études.

## 2. Gestion environnementale au sein des Services

(mise en oeuvre d'EMAS au sein du service ou engagements pris en matière de protection de l'environnement)

Faisant référence à un Comité de direction de 2006, l'implémentation d'EMAS a été lancée début 2007 dans les quatre bâtiments centraux de notre administration (Bordet A – boulevard de Waterloo 115, Bordet D – rue Evers 2-8, Porte de Hal – rue de Hal 5-8 et boulevard de Waterloo 76 où les trois étages sont occupés par la Direction générale EPI). La procédure d'implémentation n'est pas encore finalisée.

### 2.1. Engagements pris par les Présidents des SPP / SPF en matière de gestion environnementale dans leurs plans de management.

Le Plan de management du SPF Justice comprend des objectifs en la matière. La Politique environnementale du SPF a été signée par le Président du Comité de Direction en novembre 2007.

### 2.2. Données de consommation

(résumé et analyse succincts de l'évolution de la consommation d'eau et d'énergie et de la production de déchets sur la base de données de mesure dans l'*Environment Information System* en ce qui concerne les bâtiments pertinents pour le service ou l'établissement. Des données relatives à la mobilité (déplacements domicile-lieu de travail, déplacements professionnels, ...) peuvent y être ajoutées.

En octobre 2007, plusieurs sessions d'information ont été organisées dans le cadre du système EIS – un programme de comptabilité énergétique développé par la Régie des Bâtiments. Dans les mois qui ont suivi, les responsables suivants ont été désignés: responsables EIS pour les Etablissements pénitentiaires, gestionnaires des bâtiments néerlandophones de la Direction générale de l'Organisation judiciaire et responsable EIS pour l'administration centrale. L'implémentation et l'introduction des données dans le système EIS se poursuivent.

### a) Consommation d'électricité et de gaz pour les bâtiments Bordet A, Bordet D et Porte de Hal :

#### Electricité : année 2007

Electricité / kWh	01/07	02/07	03/07	04/07	05/07	06/07	07/07	08/07	09/07	10/07	11/07	12/07	Total
boulevard de Waterloo 115	121 314	108 393	119 401	109 970	107 137	112 157	112 198	112 137	97 304	105 926	93 639	91 385	1 290 961
rue Evers 2/8	176 137	161 807	174 736	165 768	168 181	175 196	172 388	174 688	169 841	185 278	173 527	ND	1 723 034 (1)
Porte de Hal 5/8	41 900	29 230	37 360	35 380	31 090	30 339	28 893	24 971	11 147	19 629	11 149	9 934	311 022

(1) données du mois de décembre non disponibles

#### Electricité : année 2006

Electricité / kWh	01/06	02/06	03/06	04/06	05/06	06/06	07/06	08/06	09/06	10/06	11/06	12/06	
boulevard de Waterloo 115	157 472	125 978	132 730	109 696	121 935	118 797	119 406	108 737	116 623	122 342	112 458	112 786	
rue Evers 2/8	120 972	153 106	166 891	152 238	161 354	171 094	185 826	177 821	178 940	181 858	174 601	173 019	
Porte de Hal 5/8	25 400	41 950	42 150	36 260	29 200	32 160	29 740	17 730	21 190	20 860	38 040	30 400	

#### Consommation de gaz : année 2007

Gaz / kWh	01/07	02/07	03/07	04/07	05/07	06/07	07/07	08/07	09/07	10/07	11/07	12/07	Total
boulevard de Waterloo 115	406 473	280 301	185 366	105 414	34 138	312	0	0	9 691	120 481	267 626	297 808	1 707 610
rue Evers 2/8	123 150	85 371	185 366	38 315	688	0	0	0	21	33 595	91 174	ND	557 680 (2)
Porte de Hal 5/8	136 806	87 901	ND	73 228	37 554	ND	23 275	7 999	0	23 792	46 539	38 814	475 908 (3)

(2) données du mois de décembre non disponibles

(3) données des mois de mars et avril non disponibles

#### Consommation de gaz : année 2006

Gaz / kWh	01/06	02/06	03/06	04/06	05/06	06/06	07/06	08/06	09/06	10/06	11/06	12/06	Total
boulevard de Waterloo 115	465 166	348 913	389 096	188 116	49 533	59 627	0	0	10 982	72 116	190 910	245 335	2 019 794
rue Evers 2/8	124 730	102 989	113 119	59 750	31	0	0	0	0	10 132	59 341	74 928	545 020
Porte de Hal 5/8	94 522	156 719	151 414	117 966	54 257	31 198	0	0	0	232 053	86 889	79 132	1 004 150

Papier-déchets exprimés en kg pour les bâtiments Bordet A, Bordet D, Porte de Hal et rue du Commerce

b) Papier-déchets exprimés en kg pour les bâtiments Bordet A, Bordet D, Porte de Hal, rue du Commerce et Treurenberg 16, pour l'année 2007 :

	01/07	02/07	03/07	04/07	05/07	06/07	07/07	08/07	09/07	10/07	11/07	12/07	Total
boulevard de Waterloo 115	4 662	3 256	2 648	2 838	3 761	3 409	4 371	4 391	3 237	3 977			36 550
rue Evers 2/8	1 326	835	660	446	462	564	511	283	748	813			6 648
Porte de Hal 5/8	653	351	451	377	884	400	633	1 062	592	700			6 103
rue du Commerce 78/80	760	510	601	459	1 527	5 523	10 288	862	355	630			21 515
boulevard de Waterloo 76													0
Treurenberg 16										680			680
													71 496
Total	7 401	4 952	4 360	4 120	6 634	9 896	15 803	6 598	4 932	6 800	0	0	71 496

Données des mois de novembre et décembre non encore disponibles

c) Papier-déchets exprimés en kg pour les bâtiments Bordet A, Bordet D, Porte de Hal et rue du Commerce, pour l'année 2006 :

	01/06	02/06	03/06	04/06	05/06	06/06	07/06	08/06	09/06	10/06	11/06	12/06	Total
boulevard de Waterloo 115	4 993	3 419	3 449	5 201	3 893	3 065	3 357	4 815	3 212	5 749	2 565	2 226	45 944
rue Evers 2/8	3 047	2 708	4 370	2 103	542	612	1 383	638	574	872	522	905	18 276
Porte de Hal 5/8	456	695	768	384	409	549	574	627	1 068	1 281	349	364	7 524
rue du Commerce 78/80	600	526	665	410	894	829	643	817	477	1 117	534	422	7 934
													79 678
Total	9 096	7 348	9 252	8 098	5 738	5 055	5 957	6 897	5 331	9 019	3 970	3 917	79 678

## 2.3. Expérience et formations

(du responsable environnemental du SPP/ SPF et des éventuels conseillers environnementaux qui assistent le responsable environnemental).

Pour se tenir informé et respecter ses obligations légales, le coordinateur environnemental/ conseiller interne en gestion environnementale a suivi en 2007 les formations, cours, séminaires et midis d'étude suivants auprès de Syntra Midden Vlaanderen, de l'IFE, du SPF DD, de l'ICED, de l'IBGE, d'Esher, du SPF Justice et d'ODE-Vlaanderen. Il a en outre été abonné aux publications et aux paquets de logiciels suivants : de Milieukrant, Milieutechnologie, Milieu & Bedrijf, Kluwer.

Voici ci-dessous une énumération des intitulés des formations, etc. : *Praktijk getuigenis milieucoördinator, La libéralisation des secteurs de l'énergie en Wallonie, Milieuaspecten bij Stopzetting en overnames van Bedrijven, Integrale voorwaarden: Vlare 1 en 2 voor garages, carrosserie- en houtbewerkingbedrijven, Biobrandstoffen : is het einde van het fossiele tijdperk in zicht?, De wereldwaterproblematiek, wordt drinkwater de aardolie van morgen?, Participatieve toekomstverkenning en planningsmethoden voor duurzame ontwikkeling, Plan de management 2006-2012 DG EPI, Uiteenzetting van "EMAS binnen de overheidsdiensten, Projectproef voor modelgebouwen – energie, Is er een toekomst voor de milieucoördinator?, DOEB – het B-Formulier (Quickscan), presentatie betreft hernieuwbare energie in Vlaanderen, projectmanagement, Opleiding intern auditor – kader EMAS, Nieuwe bodemwetgeving, Integraal waterbeleid: praktische implicaties voor bedrijven, Infosessies betreft duurzaam ontwikkeling / EMAS, Beheersing van geluidshinder in bedrijven, Infosessies betreft mobiliteit fase 1 & 2, Middag Duurzame ontwikkeling: programma info: films: 10 jaar Belgische Federale Strategie Duurzame Ontwikkeling, Wereld economie.*

Le responsable EMAS pour les bâtiments centraux a également suivi la formation sur les audits internes.

Il existe également un rapport circonstancié des activités du coordinateur environnemental / conseiller interne en gestion environnementale, conformément à l'article 4.1.9.3. du décret VLAREM II relatif à la gestion de l'environnement interne à l'exploitation, communiqué à la direction de l'entreprise. Une copie de ce rapport peut également être consultée chez le coordinateur environnemental.

## 2.4. Incitants financiers

(communications sur les réinvestissements des économies réalisées par une réduction de la consommation (eau, énergie, ...) au sein des SPF / SPP ou communications sur le planning budgétaire pluriannuel en matière d'investissements visant à réduire la consommation).

Investissements: Louvain, Tournai

Des audits énergétiques ont été réalisés dans les prisons de Nivelles, d'Anvers et de Saint-Gilles ainsi qu'au Palais de justice de Bruges, dans le bâtiment administratif Porte de Hal et au Palais de justice de Bruxelles, ce pour un montant d'environ 177 724 euros. En outre, les investissements suivants sont également prévus.

En ce qui concerne la prison de Louvain centrale : isolation des éléments de chauffage dans les plafonds et au sol.

En ce qui concerne la prison de Merksplas : monitoring énergétique supplémentaire, nouvel éclairage, remplacement d'une chaudière par une chaudière à condensation, installation de système d'économie d'eau pour les douches, les WC et l'étang, adaptation d'un système de régulation (chaud et froid).

Tout cela pour un montant de quelque 740 520 euros.

### 3. Actions de sensibilisation et autres initiatives relatives au Développement durable

#### 3.1. Mobilité

Le SPF Justice est attentif à l'impact de la mobilité de son personnel sur l'environnement, aussi bien pour les déplacements domicile-lieu de travail que pour les missions de services. Dès 2004 un groupe de travail mobilité a été mis en place au sein du département afin de répondre aux exigences réglementaires en matière de mobilité. La présidente de la Cellule de développement durable du SPF est également coordinatrice mobilité. Des personnes de contact mobilité (POC mobilité) ont été désignées par site concerné pour assurer le suivi de l'exécution des plans de déplacement d'entreprise.

Au niveau du SPF Justice, 4 sites sont concernés par l'arrêté en matière de Mobilité du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (MB 18/03/04):

- le site du boulevard de Waterloo 115, et les bâtiments connexes (administration centrale)
- le site Poelaert, reprenant le palais de Justice et les bâtiments connexes.
- le site de la prison de Saint-Gilles
- le site de la prison de Forest / Berkendael

Sur base des résultats des enquêtes réalisées fin 2004 et des avis émis par la cellule AED-IBGE, un projet de plan d'action a été réalisé pour chaque site concerné.

Les résultats des enquêtes ont montré que plus de 60% des membres du personnel du SPF travaillant à Bruxelles se rendent sur le lieu de travail en utilisant les transports en commun. Ce taux s'élève à 82% pour les services de l'administration centrale. Au niveau des établissements pénitentiaires par contre, seul 45% du personnel utilise les transports en commun. Ce dernier chiffre s'explique par le fait que plus de 50% du personnel fonctionne dans un système d'équipe (6h – 14h, 14h – 22h, 22h – 6h), ces horaires rendent l'utilisation des transports en communs difficile pour la plupart d'entre eux.

Pour chacun des quatre sites un Plan de Déplacement d'entreprise est en cours de réalisation. L'objectif étant d'induire un report modal de la voiture individuelle vers les transports en commun là où c'est possible et d'inciter à l'utilisation de modes de déplacements respectueux de l'environnement entre autres par l'installation de parking vélos sécurisés pour les membres du personnel.

Ces projets de PDE doivent encore être soumis aux différents Comités de Concertation de Base pour être communiqué au personnel. Ensuite commencera la phase d'implémentation.

#### 3.2. Midi du DD SPF Justice

-La cellule de développement durable a organisé 3 midis du développement durable destinée au membre du personnel du SPF Justice:

Ces midis sont réservés au personnel de la Justice, ils ont lieu entre 11h45 et 13h30, la présentation est suivie d'une séance de questions-réponses. Des sandwichs commerce équitable/bio sont offerts aux participants.

- le 22/03/2007: Energies renouvelables BXL + Wallonie
- le 21/06/2007: Energies renouvelables Flandres
- le 13/12/2007: Faire du DD une réalité

### 3.3. Journée des fonctionnaires du 16/10/2007 «le développement durable dans l'administration publique»

Pour la première journée DD en 2005 seules 55 Personnes avaient participé aux activités organisées. C'est avec satisfaction que l'équipe de la CDD a vu s'élever la participation des fonctionnaires Justice à l'événement de 2007 à 246 Personnes, ainsi que 760 repas servis au restaurant.

La CDD a organisé 7 actions:

- Circuit vélo: l'asbl «Pro-vélo» a conduit quatre circuits, d'une vingtaine de personnes chacun, à travers des points importants de la ville de Bruxelles.
- Visite du Palais de Justice de Bruxelles. Cette excursion a été appréciée par les fonctionnaires qui ont pu découvrir certains lieux qu'il n'avaient jamais visités.
- Film: «La vache numéro 80 à un problème» qui a été suivi par un débat sur la gestion de l'eau animé par le réalisateur du film. Ce film documentaire traite des problèmes que génère la mondialisation de l'agriculture.
- Work shop Commerce équitable et Marchés publics durables (insertion des clauses écologiques et sociales dans les cahiers de charges)
- Présentation des activités de la Maison de Justice de Bruxelles. Avec l'accent sur l'intégration du développement durable.
- Exposition Développement durable: Illustration des différents aspects du DD.
- réalisation de pyramide de bac de papier illustrant la consommation moyenne des fonctionnaires pour chaque bâtiment de l'administration centrale.
- Diffusion par mail de «Trucs et astuces» du fonctionnaire éco-responsable
- Distribution de tasses DD: un concours a été organisé pour trouver un slogan DD à apposer sur les tasses en porcelaines. Le gagnant du concours a reçu un vélo pliable et le concepteur de l'affiche de promotion de la campagne «tasses contre gobelet en plastique» a été récompensé par panier de produits de commerce équitable.
- Affiches sur la consommation d'eau
- Affiches «pour un SPF Juste et Durable»

Et un repas de commerce équitable et bio au menu du restaurant.

#### 3.4. Services extérieurs

Différents supports ont été utilisés:

- Supports reprenant des informations sur les manières d'agir en matière de rationalisation des consommations (énergie, eau, mobilité...) a été diffusée à l'ensemble des services de la Justice, y compris l'Ordre Judiciaire et les Etablissements pénitentiaires.
- Affiches /Dépliants /Autocollants/ mail sur la responsabilité en matière d'impression...

### 3.5. Formations

Des formations ont été organisées pour les membres de la CDD et pour les chefs de services, concernant les bases du DD et EMAS au sein du SPF.

Lors de la formation pour les membres de la CDD, dans une optique de benchmarking le SPF Mobilité et Transports a été invité afin de partager sur les activités de leur cellule de développement. Le coordinateur des CDD au sein du SPPDD a également fait une présentation.

### 3.5. Distributeurs de boissons

Les distributeurs de boissons sont progressivement remplacés par des distributeurs fournissant des boissons chaudes labellisés commerce équitable.

### 3.6. Action PC continue

Suite de la sensibilisation aux NTIC – remise des PC reconditionnés par le service ICT du SPF.

### 3.7. Groupe de Travail Monitoring

La première réunion a eu lieu en décembre 2007. Les représentants des services extérieurs (Organisation Judiciaire / Etablissements pénitentiaires et autres) se sont montrés disposés à s'impliquer dans la mise en œuvre d'action éco-responsable.

**3.8. A travers son adresse mail, la CDD** a reçu plusieurs questions et propositions des membres du personnel, concernant:

- Remarques: lumière non éteintes, ...
- Suggestions: instauration du tri PMD, ...
- Questions diverses sur des sujets touchants au développement, durable à la Mobilité, etc.

cdd@just.fgov.be

## 4. Autres actions en rapport avec le développement durable

### Politique de Diversité

Responsable: Le service d'encadrement P&O – Service Bien-être & Diversité – Cellule Diversité

Le SPF Justice a poursuivi durant l'année 2007 sa politique en matière de Diversité et ce, dans les domaines suivants:

- La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes,
- La participation à l'emploi public des personnes handicapées,
- L'intégration des personnes d'origine étrangère.

Différentes actions concrètes ont été réalisées et notamment,

- la rédaction d'une note de politique en matière de Diversité, validée fin décembre par le Comité de Direction,

- le lancement de groupes de travail relatif à la condition de nationalité au sein de notre Administration et au recrutement de personnes présentant un handicap,

la participation à la première bourse d'emploi interculturelle organisée à Anvers par la plate-forme KIF KIF.

### Abréviations :

AED: Direction de la Politique des Déplacements de l'Administration de l'Équipement et des Déplacements du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

BPR : Business Process Re-engineering

CDD : cellule de développement durable

CIDD : commission interdépartementale du développement durable

DD : développement durable

DG : Direction générale

DGEPI : Direction générale Établissements pénitentiaires / Penitentiare Inrichtingen

DGOJ : Direction générale de l'organisation judiciaire

EIDDD : Evaluations d'incidence des décisions sur le Développement durable

EIS : Environmental Information System

EMAS : Eco-Management and Audit Scheme

FEDESCO S.A : société anonyme de droit public. La société a pour objet l'étude et la réalisation de projets contribuant au progrès économique et écologique au niveau de l'Eco-efficience des bâtiments.

GT : Groupe de travail

IBGE : Institut Bruxellois de gestion de l'Environnement

ICT : Technologies de l'information et de la communication

IFA : Institut de formation de l'administration fédérale

NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

P&O : Personnel et organisation

PFDD : Plan fédéral de développement durable

SPF : Service public fédéral

SPPDD : Service Public de Programmation Développement Durable

## 1. Cellules "Développement durable"

### 1.1. La cellule

La cellule « Développement durable » du SPF Économie s'est réunie à cinq reprises en 2007 : le 14 mars, le 3 mai, le 31 mai, le 27 septembre et le 10 décembre.

Comme prévu, les membres de la cellule interne ont été impliqués dans la mise en œuvre de la politique du Ministre au travers de la réalisation des actions approuvées. Plusieurs thèmes très actuels tels que le changement climatique, les déchets, l'efficacité énergétique ont fait l'objet d'une communication intensive.

Un débat a en outre eu lieu au sujet des « choix stratégiques » envisageables à l'avenir tant au niveau du SPF Économie que dans un contexte plus large.

Lors des réunions de la cellule interne, l'on a parlé de la préparation de la journée du développement durable pour les fonctionnaires, qui s'est tenue le 16 octobre 2007.

Cette journée a suscité un vif intérêt en 2007 et a marqué l'entame d'une vaste campagne de sensibilisation.

Les thèmes évoqués en groupes de travail consacrés à la durabilité ont enfin été communiqués et explicités.

Les activités relatives à EMAS ont été entamées en 2007 et la cellule interne y a contribué.

La cellule interne « Développement durable » a aussi accompli sa mission d'appui des représentants dans la CIDD.

### 1.2. Liste de contact des membres de la cellule

#### Délégués du SPF Économie dans la CIDD

- Mme VANSTRAELEN Colette, attaché - 02/277 72 82  
colette.vanstraelen@economie.fgov.be
- M. FERDINAND Christian, attaché  
Expert en énergie - 02/277 81 88  
Christian.Ferdinand@economie.fgov.be

#### Composition de la cellule interne DD

- Représentant de la Ministre LARUELLE  
M. Benjamin HOUET - 02/541 64 87  
benjamin.houet@cma-ml.fed.be
- Représentant du Ministre VERWILGHEN  
M. Nicolas VAN ACKERE - 02/213 09 32  
nicolas.vanackere@kab.verwilghen.fgov.be
- Représentant de la Ministre VAN DEN BOSSCHE  
M. Kevin DE CONINCK - 02/210 19 77  
kevin.DeConinck@freya.fed.be

#### Résident cellule interne « Développement durable »

Mme VANSTRAELEN Colette, attaché - 02/277 72 82  
Colette.vanstraelen@economie.fgov.be

#### Représentant de la direction générale Potentiel économique

Mme PEDE Andrea, attaché - 02/277 69 52  
Andrea.pede@economie.fgov.be

#### Représentant de la direction générale Potentiel économique

M. OGIERS Luc, conseiller - 02/277 74 81  
Luc.ogiers@economie.fgov.be

#### Conseiller en gestion environnementale interne

Mme VAN AERSCHOT Wendy, attaché - 02/277 87 47  
Wendy.vanaerschot@economie.fgov.be

#### Responsable du budget

M. MASSANT Régis, directeur de service d'encadrement - 02/277 73 57  
Regis.massant@economie.fgov.be

#### Responsable des achats

M. MONS Dirk, attaché - 02/277 79 47  
Dirk.mons@economie.fgov.be

#### Représentant de la direction générale Statistique et Information économique

M. KESTEMONT Bruno (ecostat), attaché - 02/548 66 61  
Bruno.kestemont@economie.fgov.be

#### Représentant de la direction générale Énergie

Mme MARECHAL Sophie, attaché - 02/277 93 67  
Sophie.marechal@economie.fgov.be

M. FERDINAND Christian, attaché - 02/277 81 88  
Christian.Ferdinand@economie.fgov.be

#### Représentant de la direction générale Régulation et organisation du marché

M. ALLARDIN Michel, conseiller - 02/277 70 90  
Michel.allardin@economie.fgov.be

Mme MAHIEU Isabelle, attaché - 02/277 75 88  
Isabelle.mahieu@Economie.fgov.be

#### Représentant de la direction générale Politique PME

M. MICHIELS Pierre-François, attaché - 02/277 91 10  
Pierre-François.michiels@Economie.fgov.be

#### Représentant de la direction générale Qualité et Sécurité

Mme MERKEN Maries, attaché - 02/277 86 90  
Maries.merken@Economie.fgov.be

### Représentant de la direction générale Contrôle et Médiation

M. PAERMENTIER Pol, attaché - 02/277 75 37  
Pol.paermentier@Économie.fgov.be

### Représentant de la direction générale Communication opérationnelle

Mme DEPUTTER Sara-Jane, expert adm. - 02/277 92 17  
Sara-jane.deputter@Économie.fgov.be

### Représentant du Président du Comité de direction :

M. MUNAUT Jérémie, attaché - 02/277 87 10  
Jérémie.munaut@Économie.fgov.be

## 2. Gestion environnementale au sein des services

En 2007, les démarches visant à obtenir le certificat EMAS lors du premier semestre 2008 pour les sites City Atrium C et North Gate III ont été effectuées.

Les registres concernant la logistique et les missions du SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie ont été inventoriés et évalués.

Un plan d'action a ainsi été présenté. Il sera intégré dans une déclaration et une politique environnementale dont l'élaboration est prévue début 2008.

Les données relatives à la consommation sont suivies par le biais du logiciel EIS fourni par la Régie des Bâtiments.

Le département a conclu un contrat de leasing pour les voitures de service afin de satisfaire à la circulaire 307quater du 3 mai 2004 relative au renouvellement du parc automobile.

Dans le courant de l'année 2007, la récolte des PMC a été instaurée dans les bâtiments du North Gate III et de la Chaussée de Louvain (extension du bâtiment City Atrium C).

Une collecte des bouchons a également été introduite dans les bâtiments City Atrium C, North Gate III et à la Chaussée de Louvain.

## 3. Actions de sensibilisation et autres activités axées sur le développement durable

Comme chaque année, plusieurs actions ont ponctué la 'Journée du Développement durable' afin de sensibiliser, d'informer et de conscientiser les fonctionnaires à ce thème.

Cette année, l'accent s'est porté sur la relation 'Alimentation et Développement durable'. Les agents ont reçu un folder consacré aux aspects liés à la durabilité économique, sociale et écologique du commerce équitable lors d'un lunch à base de produits durables spécialement organisé pour la 'Journée du Développement durable'. Cette action visait à susciter chez les fonctionnaires une réflexion sur la durabilité de leurs habitudes de consommation alimentaire.

Vu l'intérêt grandissant pour la problématique du changement climatique, le SPF Économie a organisé plusieurs projections du documentaire 'Une vérité qui dérange' (« An Inconvenient Truth ») d'Al Gore à laquelle tous les agents du SPF Économie ont pu assister dans les différentes salles du SPF. En outre, l'instrument EMAS a été présenté et

un exemple de développement durable dans le cadre de la mission du SPF a été donné, à savoir la 'Gestion durable de l'extraction de sable sur le plateau continental belge'.

Une enquête a été menée pour évaluer l'application des 10 conseils de durabilité au quotidien donnés dans le folder diffusé lors de la précédente édition de la 'Journée du Développement durable'. En raison du faible taux de réponse, cette enquête n'a toutefois permis de tirer aucune conclusion pertinente.

Afin de bien montrer les implications du développement durable dans la vie quotidienne, quelques produits en version durable et non durable ont été exposés à l'entrée du bâtiment.

Les agents ont été informés de ces actions via différents canaux de communication : lettres d'information électroniques internes (newsletters), affiches, site internet, etc. À l'occasion de la 'Journée du Développement durable', la rubrique 'Développement durable' a été mise à l'honneur sur l'intranet du SPF Économie et les fonctionnaires ont pu y mesurer leur empreinte écologique via un hyperlien.

Il est clair que le développement durable doit constituer une préoccupation quotidienne pour tous et que la sensibilisation à ce thème doit être permanente, notamment lors de diverses rencontres, réunions, etc. Un plan de communication sera consacré à ce thème.



## Introduction

Depuis la mi 2007, les domaines de responsabilité «Développement Durable» et «Environnement» ont été déplacés du département État-major Bien-Etre vers la Direction Générale Matériel Ressources. Le service coordonnant s'appelle «Environment and Sustainable Development». Un Officier projet Environnement a été également désigné pour la coordination des actions et investissements relatifs à l'Environnement. La structure Environnement et Développement Durable mise en place en 2005 dans les unités a été complétée et formée. La défense intègre un système de management environnemental, basé sur l'ISO 14001, dans sa structure existante. En 2007 a commencé l'analyse initiale environnementale de l'organisation et des activités qui servira de base pour le programme de protection de l'environnement 2008. Le projet DANAH (Defensie Amina NATuurHerstel), un projet visant à la restauration de la nature dans 12 camps militaires situés en Flandre, a continué. Début 2007 les premières mesures de gestion NATURA2MIL ont été également exécutées. Ceci est un projet similaire à DANAH mais pour les domaines militaires situés en Wallonie. Ces deux projets sont soutenus par un cofinancement du LIFE-fonds européen. En 2007, chaque projet s'est vu attribué un officier projet.

## La politique en matière de Développement Durable.

Sur [www.mil.be](http://www.mil.be) le rapport «Mi parcours du Plan Stratégique 2000-2015» peut être consulté. De ce rapport il ressort que la défense a résolument opté pour une politique durable. Rajeunissement structurel du personnel, dialogue et collaboration, aide humanitaire à travers le monde sont quelques éléments qui y sont éclairés. La gestion de l'environnement et le Développement Durable y sont également largement pris en compte. Avec un représentant de la défense au sein de la Commission Fédérale Interdépartementale Développement Durable et au Conseil Fédéral de Développement Durable qui met l'accent dans le domaine social, économique et environnemental, la Défense contribue à la réalisation du Plan fédéral de Développement Durable 2004-2008.

Au sein du Département, la politique en matière de développement durable (pour l'aspect écologique) conduit à la mise en place d'une structure spécialisée chargée de l'établissement d'un système de management environnemental tenant compte de la spécificité militaire. Une attention particulière est portée aux structures externes de coopération et de partenariat (OTAN- Comité pour les défis de la société moderne, participation au groupe de travail Européen Environment and Defence), à la conclusion d'accord de coopération et de protocoles d'accord avec entre autre les régions et les communautés, à la gestion durable du matériel et des infrastructures et la limitation des nuisances qui découlent des activités.

Le Centre de formation Environnement de Jambes, est au sein du Département en charge de la formation interne et de la sensibilisation du personnel en matière de gestion de l'environnement et de Développement Durable. La Défense a également entrepris, hors du département, de nombreuses actions en 2007 :

- Le soutien au processus de démocratisation en République du Congo.
- Soutien Cimic au Benin
- Opérations de déminage en Belgique et à l'étranger
- Lutte contre la pauvreté : action hiver

- Le logement des réfugiés en Belgique
- Campagnes d'informations de la Cellule Addict dans les écoles civiles

Actuellement la Défense travaille à l'établissement d'une directive interne "Politique Générale Développement Durable Défense"

## 1 Cellule Développement durable

La Cellule Développement durable de la Défense peut être contactée via son secrétariat à l'adresse suivant :

Direction Générale Matériel Ressources  
Section Management  
Rue d'Evere, 1  
1140 Bruxelles

## 2 Protection de l'environnement au sein des services

### ***Environnement et Développement Durable prennent concrètement en interne la forme :***

1) La mise au point d'une structure d'organisation :

Au niveau Etat-major :

- Direction Générale Matériel Ressources et le Département d'État-major Opérations & Entraînement des coordinateurs en Environnement Défense formés ;
- Par département ou direction (inclus certaines Divisions) : un collaborateur Développement Durable (fonction cumul) ;

Au niveau des unités : 20 unités techniques environnementales dotées de personnel formé qui conseillent l'officier commandant local en matière d'Environnement et de Développement Durable ;

2) La rédaction d'un système de procédures suivant l'architecture de l'ISO 14001 ;

3) La finalisation d'un programme de gestion environnementale basé sur les analyses environnementales :

- soutien des projets "hygiène environnementale" et énergie en unité ;
- l'exécution des projets DANAH et NATURA2MIL ;
- collaborer en tant que partie prenante à la réalisation des contrats Rivières en Wallonie ;

4) La finalisation du système interne des permis environnementaux ;

5) Analyse et utilisation des critères environnementaux et de Développement Durable lors de l'acquisition de matériels ;

6) Une utilisation rationnelle de l'énergie :

- exécution d'un plan de rationalisation de l'infrastructure
- intégration de l'utilisation rationnelle de l'énergie lors du développement de bâtiments

- mesures techniques dans le chauffage (installation de chaudières à haut rendement et/ou à condensation, l'installation de pompes à chaleur, le passage du mazout au gaz naturel), éclairage (lampes économiques)
- placement de panneaux solaires
- construction rationnelle de bâtiments et technique d'installations entre autres par un contrat garantie totale
- continuation des audits et scanners énergétiques (spécialistes internes et externes)

#### 7) Formation et entraînement

- Hygiène environnementale : en 2007, 5 coordinateurs en Environnement (niveau A) et 7 conseillers en Environnement (niveau B) ont obtenu leur diplôme. En 2007, 3 coordinateurs en environnement (niveau A) et 7 conseillers en environnement (niveau B) ont débuté leur formation. 58 membres du personnel ont également été formés en interne en tant que conseiller en environnement (formation de deux semaines au CFmn LE de Jambes).
- Gestion Nature : en tant que point d'actions du projet DANAH, certains coordinateurs en Environnement Défense ont reçu une formation spécifique « gestion Nature » d'une semaine.

### 3 Actions de sensibilisation et autres activités en matière de Développement Durable

#### 3.1. Interne au Département

##### 1) Utilisation rationnelle de l'énergie

- des actions régulières sont menées afin de sensibiliser le personnel sur le débranchement des appareils inutiles, l'extinction des lumières, la fermeture des portes et fenêtres...

##### 2) Achats durables

- acquisition de matériel : les directives internes nécessaires ont été données afin, quand c'est possible, d'utiliser le guide pour les achats durables,
- les EIDD font l'objet d'un système de procédures internes,
- la Défense participe au groupe de travail Marchés Publics Durables

3) Modernisation de la politique du personnel : a été concrétisée par le nouveau concept de carrière mixte à la Défense. La Défense veut se donner une image jeune. En outre, des mesures sont prévues pour la fin de carrière.

##### 4) Information de la ligne hiérarchique

- pour satisfaire les besoins des officiers commandant et des chefs de corps on leur a procuré des éclaircissements sur l'élaboration du système interne de management environnemental à la Défense.
- les unités techniques environnementales sont depuis juin 2007 coordonnées par le service Coaching & Contrôle de la section management de la Direction Générale Material Ressources. De cela il est attendu un meilleur flux de communication et d'information.

- il a été développé des dessins sur l'environnement et le développement durable qui serviront entre autre à la réalisation de cartes, affiches... afin de sensibiliser également les membres de la Défense.

5) "Diversité à la Défense" : un comité directeur s'est déjà en 2007 focalisé sur deux domaines d'activités : formation et sensibilisation. En ce qui concerne la formation, le théâtre de la diversité (présentation interactive concernant la diversité) a été repris dans la formation de base des nouveaux militaires. Le comité directeur a également introduit une quantité de journées internationales par l'affichage dans les quartiers : nl. Journée internationale de la femme, journée internationale contre le racisme et la discrimination, journée des familles, journée contre l'homophobie et journée pour la lutte contre la pauvreté. Une autre initiative est la remise du "Best Practice Diversity Award" à l'unité la plus méritante en matière de diversité.

6) Ecoconduite : la Défense a lancé une campagne d'information sur un style de conduite adaptée auprès de son personnel ; l'écoconduite. La Défense veut utiliser son parc automobile d'une manière rationnelle et écologique.

#### 3.2. Externe au Département

1) Sur demande du SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et de l'Environnement, la Défense a coopéré le 19 octobre 2007 à la journée Développement durable pour les fonctionnaires.

2) La Défense active dans la lutte contre le SIDA : le team information organise des sessions d'informations dans les quartiers militaires et dans les écoles en Belgique.

3) Assurer la protection anti-incendie dans les domaines nature : l'extrême sécheresse de ce début d'année a fortement augmenté les risques d'incendies de forêts en Wallonie. 60 militaires ont patrouillé du 4 au 7 mai 2007.

4) En juin 2007 la Défense aidait dans la lutte contre la processionnaire du chêne en province du Limbourg.

#### 3.3. Actions à l'étranger

1) Soutien à la démocratisation de la République du Congo ;

2) La Défense soutient les actions bilatérales avec le Bénin ; concrètement la Défense s'occupe d'un orphelinat à AZOHOUE-ALIHO.

3) Recamp V (Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix) a pour but de renforcer les activités de maintien de la paix des nations africaines. La Défense BE y participe. Recamp V prévoit également un soutien médical gratuit et un projet Cimic de développement d'un centre pour l'accueil et l'observation des orphelins et des enfants condamnés. Après le départ des militaires belges, l'UNICEF reprendra le projet.

4) La Défense soutient la campagne contre la prostitution infantile partout à l'étranger. En effet, beaucoup de militaires partent à l'étranger pour un exercice, une opération ou mission. La plupart arrivent là dans des régions instables, où l'abus des enfants se produit encore souvent. Il existe un protocole d'accord avec la police fédérale dans lequel il est déterminé que chaque détachement qui part en opération recevra un exposé sur les pratiques illégales possibles dans la région concernée. Ainsi chaque militaire sait comment et qui contacter sur place afin de dénoncer ces agissements criminels.

5) Le projet-Issan en Thaïlande ; les élèves de l'Ecole Royale militaire (ERM) soutiennent l'instruction de 15 jeunes à Issan, l'une des régions les plus pauvres de Thaïlande. Le projet donne une meilleure chance à ces jeunes d'accéder au marché de l'emploi et la possibilité de suivre des études supérieures.

6) Antarctique : la Défense a mis à disposition du matériel, du personnel et ses connaissances professionnelles pour la nouvelle base polaire que la Belgique souhaite construire. Cinq membres du personnel de différentes spécialités (mécaniciens, infirmiers, topographes) ont suivi une formation polaire en préparation à un séjour dans la base.

## **Rapport de monsieur S. PEREAU, Représentant du SPP Intégration sociale, Lutte contre la pauvreté et Economie sociale**

---

### **1. Cellule Développement durable**

Le groupe de travail développement durable du SPP Intégration Sociale s'est réuni 8 fois durant l'année 2007. L'essentiel des travaux du groupe de travail s'est tourné sur l'organisation de 3 actions de sensibilisation au développement durable de l'ensemble des collaborateurs (voir ci-dessous).

Quelques collaborateurs du SPP ont participé aux travaux des différents groupes de travail de la CIDD (marchés publics durables, RSE-ISR, rédaction de l'avant-projet de plan fédéral 2009-2012, ...)

### **2. Gestion environnementale au sein des Services**

Le SPP concrétise différentes actions en matière visant à diminuer l'impact environnemental de son fonctionnement (voir point 3 ci-dessous) mais n'a pas encore inscrit ces actions au sein d'une stratégie globale. On ne peut donc pas encore parler de 'gestion environnementale'. Le SPP s'est cependant inscrit dans le convoi devant amener une série de SPF et SPP à la certification EMAS d'ici juin 2008.

Toutefois, il réalise déjà maintenant toute une série d'actions :

- achat de café issu du commerce équitable ;
- catering avec des entreprises d'économie sociale ;
- utilisation de papier recyclé ;
- achat de mobilier et matériel de bureau via les contrats cadres CMS mais choix des produits les plus responsables (labels environnementaux ou labels de qualité type ISO par exemple) ;
- achat d'imprimantes permettant d'imprimer en mode 'recto - verso' ;
- contrat pour le recyclage/recharge des cartouches d'imprimantes.
- utilisation de produits d'entretien écologique
- Utilisation de Savons et détergents écologiques (moins nocifs pour la santé)

Par ailleurs, une série d'initiatives ont été prises afin de diminuer la consommation de papier. Différentes procédures ont visé à supprimer le support papier et à le remplacer par le support électronique. De plus, des actions de sensibilisation à la consommation de papier ont également été menées dans les différents services du SPP. La dernière action entreprise dans ce cadre en 2007 est l'installation, 'par défaut', de l'impression recto-verso.

Il y a cependant un bémol à toutes ses actions : les bénéfices retirés ne sont pas encore mesurés.

### 3. Actions de sensibilisation et autres initiatives relatives au Développement durable

Trois actions de sensibilisation ont eu lieu durant l'année 2007 au sein du SPP IS.

- L'une des actions a eu lieu le 21 mars 2007, le Printemps du vélo. L'objectif était de sensibiliser les collaborateurs à l'utilisation des vélos de services (2 vélos de ville, un vélo pliable). Des petites formations à l'utilisation du vélo pliable ont été données et un débat sur la thématique de la 'mobilité' a été organisé et a conduit à la présentation de 6 actions concrètes au niveau du Staff du SPP (organe composé du comité de direction et de l'ensemble des chefs de services).
- Une autre action a suivi, le 9 mai 2007, action qui a réuni une dizaine de collaborateurs pour un parcours à vélo entre les locaux du SPP et les locaux des cabinets des 2 Ministres de tutelle du SPP à cette époque (le Ministre de l'Intégration Sociale et la Secrétaire d'Etat à l'Economie Sociale). L'idée était double. D'une part promouvoir l'utilisation du vélo lors de déplacement dans le cadre professionnel ; d'autre part, d'expliquer à nos ministres de tutelle les actions qui ont été entreprises dans le cadre du développement durable au sein du SPP.
- Enfin, le groupe de travail développement durable a également organisé la journée DD au sein du SPP IS. La journée s'est centrée sur la thématique de l'eau. Des dégustations ont été organisées (blind test eau en bouteille vs eau du robinet), un débat sur l'eau, sa qualité, notre utilisation a eu lieu et une exposition présentant divers aspects de la problématique de l'eau a tapissé les couloirs du SPP.

Dans plusieurs cas, des mailings ont été effectués par rapport à l'une ou l'autre information / action en lien avec le développement durable.

### Rapport de monsieur S. VANEYCKEN, Représentant du SPP Développement durable

#### 1. Cellule de développement durable: composition et coordonnées

##### 1.1. Composition de la cellule de développement durable

Au 15 décembre 2007, la cellule de développement durable du SPP Développement durable était composée de:

Monsieur Sven Vaneycken, représentant du SPP à la CIDD;

Madame Viviane De Cocq, responsable de la gestion environnementale interne;

Madame Chris De Brandt, responsable du budget et de la politique d'achats;

Monsieur Bernard Mazijn, représentant du membre de gouvernement en charge du développement durable à la CIDD.

##### 1.2. Coordonnées

Prénom et nom	Fonction	Téléphone	Adresse e-mail
Sven Vaneycken	Attaché	02 277 50 09	<a href="mailto:sven.vaneycken@sppdd.be">sven.vaneycken@sppdd.be</a>
Viviane De Cocq	Attachée	-	-
Chris De Brandt	Experte	02 277 50 05	<a href="mailto:chris.debrandt@sppdd.be">chris.debrandt@sppdd.be</a>
Bernard Mazijn	Directeur	-	-

Adresse générale

WTC III, 15<sup>ème</sup> étage, Boulevard Simon Bolivar 30 boîte 12, 1000 Bruxelles  
Numéro de fax général : 02 277 98 01

#### 2. Gestion environnementale au sein des services

Pour rappel, le gouvernement estime que la crédibilité des décisions des pouvoirs publics en matière de développement durable suppose que ces autorités donnent elles-mêmes l'exemple en réduisant à un minimum les incidences négatives de leurs activités sur le plan environnemental et sociétal. C'est pourquoi le projet EMAS a été lancé en 2005. L'EMAS est le système de gestion et d'audit environnemental européen, reconnu par la Commission européenne et visant une amélioration continue des performances de toutes les organisations européennes en matière de respect de l'environnement.

Suite à la décision du Conseil des Ministres du 20 juillet 2005 qui a été confirmée le 14 juillet 2006, chaque service public fédéral doit être doté d'un système de gestion environnemental de type EMAS. En collaboration avec des consultants, le SPP Développement durable aide les autres services publics avec l'implémentation d'un tel système de gestion environnementale.

En vue de donner l'exemple, le SPP a été certifié EMAS en avril 2006 et a été confirmé en 2007.

## 1. Actions de sensibilisation et autres activités de développement durable

Il est référé au rapport annuel 2008 pour obtenir un aperçu des actions principales du SPP Développement durable. Il va de soi qu'elles sont relatées au développement durable. Ce rapport sera publié ultérieurement.

### 3.1. Actions de sensibilisation

Le SPP Développement durable a poursuivi en 2007 ses efforts pour mieux faire connaître la notion de développement durable au sein du gouvernement fédéral. Dans cette optique, le service a publié cinq bulletins d'information et a organisé cinq Midis du Développement durable. En outre, il a fourni du contenu à Fedra, le magazine des fonctionnaires fédéraux. Il a aussi coordonné la troisième édition du jour du développement durable en collaboration avec le SPF Personnel et Organisation. Ce jour a eu lieu le 16 octobre 2007. Le 15 octobre 2007, un événement VIP a été organisé au Pavillon chinois. Le président du SPP et le professeur Ernst-Ulrich von Weizsäcker y ont adressés les fonctionnaires dirigeants des services publics fédéraux.

Vu que le SPP Développement durable a visité le 16 octobre 2008 a visité les services participants, un «matin du développement durable» interne a été organisé le 25 octobre 2007. Un petit déjeuner durable a été suivi par la projection d'un documentaire sur le concept «du berceau au berceau» («from cradle to cradle»). Ensuite, une discussion avec un expert a eu lieu.

### 3.2. Evaluation d'incidence des décisions sur le développement durable

En matière de développement durable, une décision importante a été prise début 2007. Une procédure d'évaluation d'incidence des décisions sur le développement durable (EIDDD) a été instaurée pour tous les dossiers qui sont mis à l'ordre du jour du Conseil des Ministres depuis le 16 mars 2007. A cette fin, un nouveau point a été ajouté à la circulaire relative au fonctionnement du Conseil des Ministres. En outre, cette décision a été confirmée à la première séance du Conseil des Ministres du nouveau gouvernement. Le site web du SPP Développement durable ([www.sppdd.be](http://www.sppdd.be)) offre plus d'informations sur l'EIDDD.

Pour rappel, l'EIDDD est la méthode consistant à faire étudier, par les administrations, les éventuels effets sociaux, économiques et environnementaux d'une politique proposée avant la prise de décision finale.

## Rapport de madame Marie-Carmen Bex , Représentante du SPP Politique scientifique

### 1. Cellule Développement durable

La cellule de développement durable s'est réunie à quatre reprises en 2007 : le 27 février, le 18 juin, le 9 octobre et le 13 décembre 2007. Ces quatre réunions ont été consacrées à l'approbation du rapport 2006 et la rédaction du plan d'action 2007, à la mise en oeuvre du processus EIDDD, à la préparation de la journée DD du 16 octobre 2007, au suivi relatif à la certification EMAS et enfin à la préparation du plan d'action 2008.

Activités

- **Plan d'action 2007** : le plan d'action a été rédigé par les membres de la cellule et reprend sous forme de fiches les actions qui étaient prévues lors de l'année 2007;
- **Présentation du rapport 2006** et du plan d'action 2007 au Comité de direction du SPP Politique scientifique et approbation le 16 avril 2007 ;
- **Diffusion continue des informations environnementales** sur l'extranet du SPP Politique scientifique ;
- **Activités liées au Système de gestion environnementale conforme à la norme EMAS** . Le coordinateur environnemental, Benoît Vandervaeren (02/238.35.09, [vdva@belspo.be](mailto:vdva@belspo.be)) a mené à bien la certification EMAS (voir point 2)
- **Participation à la journée du développement durable dans les administrations fédérales** organisée le 16 octobre 2007 au sein du SPP Politique scientifique (rue de la Science) :

1) Vision en boucle du court-métrage "Ilha das Flores" sur les « kilomètres alimentaires » et exposé des Prof Pierre Ozer (ULg) et Dominique Perrin (FUSAGx) suivi d'un débat.

2) Action de sensibilisation ludique afin de promouvoir l'usage des escaliers plutôt que des ascenseurs. A cet effet, un roman photo a été distribué et un concours sur le DD a été organisé dans la cage d'escaliers, avec distribution d'un formulaire au verso duquel se trouvent plusieurs conseils/tuyaux utiles.

3) Expo de dessins des enfants de - de 16 ans des membres du personnel, également affichés dans la cage d'escalier.

### 2. Gestion environnementale au sein des Services

L'année 2007 se situe dans la continuité de 2006 en termes de gestion environnementale puisque le SPP Politique scientifique (bâtiments rue de la Science), à présent labellisé EMAS, a poursuivi ses actions en faveur de l'environnement.

Les actions ont surtout porté sur les impacts environnementaux directs significatifs, explicités dans la déclaration environnementale. Une campagne spécifique a été menée en septembre en ce qui concerne la consommation de papier. La semaine de la mobilité a en outre été l'occasion de réfléchir en matière de missions : utilisation des transports en commun et du vélo, songer aux émissions de CO2 pour les voitures de service...

Le rapport complet concernant EMAS (« déclaration environnementale ») est accessible sur le site web de la Politique scientifique fédérale à l'adresse suivante :

[http://www.belspo.be/belspo/home/env/env\\_fr.pdf](http://www.belspo.be/belspo/home/env/env_fr.pdf)

### 3. Actions de sensibilisation et autres initiatives relatives au Développement durable

**Plusieurs appels à propositions ayant trait directement ou indirectement au développement durable ont été lancés en 2007 :**

#### Programme de recherche « La science pour un développement durable (SSD) »

Le 4 mars 2005, le Conseil des Ministres a approuvé le nouveau programme 'La science pour un développement durable' (2005-2009). Les domaines de recherche prioritaires du Programme s'inscrivent dans un contexte national et international. Le choix de l'ensemble des domaines prioritaires a été fait en fonction de la nécessité d'aborder les problématiques complexes, globales, interconnectées, ... sous-jacentes à une politique de développement durable. Ce choix répond aux besoins stratégiques, à différents niveaux de pouvoir, d'une recherche en appui à la décision et au défi de maintenir et de développer une expertise scientifique nationale dans des domaines complexes et stratégiquement importants.

Les domaines de recherche prioritaires sont les suivants : Energie ;Transport et mobilité ;Agro-alimentaire ; Santé et environnement ; Climat (dont Antarctique) ; Biodiversité (dont Antarctique et mer du Nord) ; Atmosphère et écosystèmes terrestres (y compris eaux douces) et marins (dont Antarctique et mer du Nord) ; Recherches transversales.

Un appel à propositions reprenant **l'ensemble des thématiques (sauf climat)** a été lancé en février 2006. 55 projets de recherche ont été sélectionnés et ont débuté en janvier 2007.

Un appel à propositions concernant **l'énergie** a été lancé en février 2007. 2 projets de recherche ont été sélectionnés et ont débuté en décembre 2007.

Un appel à propositions concernant la mise en place **d'actions de clustering** a été lancé en juin 2007. 2 projets de recherche ont été sélectionnés et ont débuté en décembre 2007.

Pour plus de détails, voir la description des projets sur notre site web : <http://www.belspo.be/ssd/> et dans la base de données de la CIDD en regard des mesures concernées.

#### Programme de recherche « Société et avenir (TA) »

Le 25 février 2005, le Conseil des Ministres a approuvé le nouveau programme 'Société et avenir (2005-2011)'. Les connaissances auxquelles ce programme doit aboutir, sont classées en onze thèmes génériques. Au sein de chaque thème, un certain nombre de questions précises sont posées de manière à orienter la recherche. Thèmes :

1. Démocratie dans un contexte international
2. Le fonctionnement des institutions
3. Régime constitutionnel et justice
4. Economie et gouvernance
5. Science, connaissances, nouvelles technologies et internet
6. Aspects spatiaux de la diversité sociale

7. Inégalité et exclusion sociale
8. Groupes cibles spécifiques d'une polit. de cohésion sociale: femmes et personnes âgées
9. Multiculturalité et cohésion sociale
10. Marché du travail, qualité du travail et emploi
11. Equité et santé

En 2007, un nouvel appel a été lancé aux établissements de recherche du secteur non-marchand pour des contrats qui prendront cours entre 1er décembre 2007 et début 2009. 21 projets de recherche ont été sélectionnés, dont certains en rapport avec le développement durable.

#### Programme de stimulation au transfert de connaissance dans des domaines d'importance stratégique (programme « Pôles d'Attraction Technologiques II »)

Le « Programme de stimulation au transfert de connaissance dans des domaines d'importance stratégique » vise notamment à stimuler le transfert de connaissances et résultats de recherche vers l'ensemble des secteurs socio-économiques et environnementaux. Le Programme couvre 5 domaines de recherche : la normalisation, les télécommunications, le spatial, les technologies propres et les nouveaux matériaux. Pour les deux derniers domaines, un accord de coopération a été conclu entre l'autorité fédérale et les Régions. Ces thématiques s'inscrivent dans un contexte de développement durable.

Un appel à propositions a été lancé le 15 juin 2006 et s'est clôturé le 31 juillet 2006. A l'issue de la procédure d'évaluation et de sélection, 9 projets de recherche ont été retenus pour financement (parmi lesquels 5 concernent les nouveaux matériaux, 2 les technologies propres et 2 la normalisation). Les recherches ont démarré début 2007.

#### Programme de recherche "Support to Exploitation and Research on Earth Observation STEREO II"

En sa séance du 3 février 2006, le Conseil des ministres a approuvé le nouveau programme de recherche STEREO II "Support to Exploitation and Research on Earth Observation" pour un montant total de 25.85 M€ et une durée de 7 ans. Un premier appel à propositions a été lancé le 6 avril 2006. Suite à cet appel, 15 projets de recherche pluriannuels ont été lancés en janvier 2007 pour un montant de 9,19 M€. Ces réseaux de chercheurs concentrent leurs travaux sur les changements de la végétation à l'échelle globale, la gestion de l'environnement local et régional, la santé et l'aide humanitaire, ainsi que la sécurité et la gestion des risques.

#### Programme de recherche « Action en soutien aux priorités stratégiques de l'autorité fédérale (AP) »

Cette initiative est conçue pour répondre rapidement et efficacement aux besoins des départements de l'Autorité fédérale en matière d'actions de recherche ciblées d'une durée déterminée (6 mois à 1 an) et/ou d'actions d'investigation concernant des domaines stratégiques.

Il s'agit d'une action "horizontale" : la recherche financée au sein de cette action peut être spécifique à un secteur mais peut aussi s'avérer trans-sectorielle. Au sein de ce programme, plusieurs actions de recherche répondent aux besoins de connaissances en termes de développement durable, directement ou indirectement.

Pour plus de détails : voir la description des projets sur notre site web : [www.belspo.be](http://www.belspo.be) et dans la base de données de la CIDD en regard des mesures concernées.

**Plusieurs initiatives en termes de sensibilisation, d'échanges d'information et autres ont été menées en 2007 afin de promouvoir le développement durable :**

**Activité du Point focal belge IPCC**

Du 2 au 6 Avril 2007, la Belgique, avec le soutien de la Politique scientifique fédérale, organisait une conférence internationale du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC / IPCC). Cette conférence avait pour but d'émettre une synthèse, vers les décideurs, du rapport du groupe d'experts II, relatif aux impacts et adaptation aux changements climatiques.

En marge de la Conférence internationale du GIEC, le SPP Politique scientifique a organisé une conférence de presse intitulée : « Changements climatiques : et la Belgique dans tout cela ? ».

Pour plus de détails, voir : [http://www.belspo.be/belspo/home/pers/20070327\\_fr.pdf](http://www.belspo.be/belspo/home/pers/20070327_fr.pdf)

**Activités de la plate-forme biodiversité**

La plate-forme belge de biodiversité a organisé le 21- 22 mai 2007, à l'occasion de la journée internationale de la biodiversité, une conférence intitulée «biodiversité et changements climatiques». Cette conférence était l'occasion de (1) faire état des connaissances dans ce domaine avec l'accent sur les recherches menées en Belgique et (2) débattre des priorités de recherche et des recommandations d'actions de conservation de la biodiversité face aux changements climatiques. Une consultation préalable (en avril 2007) des secteurs horticoles, pêche marine et eaux douce, conservation de la nature, agriculture, forêt et coopération au développement avait été réalisée afin d'évaluer la perception de ces secteurs quant à l'importance des changements climatiques sur la biodiversité et des actions à entreprendre. Voir [www.biodiversity.be](http://www.biodiversity.be) - events

Le forum belge sur les espèces envahissantes de la plate-forme biodiversité a créé **Harmonia**, un système d'information sur les espèces invasives en Belgique. En centralisant les observations et les connaissances scientifiques sur l'écologie des espèces invasives, ce nouveau site internet permet de dresser des listes noires qui répertorient les espèces allochtones les plus nuisibles à l'environnement, à l'encontre desquelles des actions concrètes de prévention ou de gestion devraient être prises assez rapidement. Plus d'informations sur les activités du forum espèces envahissantes sur <http://ias.biodiversity.be/>

La plate-forme belge de biodiversité a développé une base de données de référence donnant un accès centralisé à l'ensemble de l'expertise et ressources disponibles en Belgique en matière de recherche en biodiversité. Sont reprises dans cette base de données les informations sur les institutions, les unités de recherche, les scientifiques, les projets et les collections de biodiversité. Plus d'informations sur <http://biobel.biodiversity.be/>

**Activités liées à l'Antarctique**

Lors de la réunion du 30 mars 2007, le Conseil des Ministres a donné son accord, sur proposition du Ministre de la Politique scientifique Marc Verwilghen, afin d'engager un programme de recherche en 2008 et 2009 pour la base scientifique en Antarctique.

Le conseil des Ministres a aussi donné son autorisation pour l'achat du matériel de monitoring, à concurrence d'un million d'euros, et a lancé un appel officiel pour les projets de recherche internationaux qui auront lieu en collaboration avec la Base.

Lors de la réunion du 20 avril 2007, le Conseil des Ministres a marqué son accord, sur proposition du Ministre de la Politique scientifique Marc Verwilghen, afin de libérer les crédits pour les dépenses d'investissement pour la station polaire Princess Elizabeth.

Le Conseil des ministres du 1er juin 2007 a approuvé le projet de « convention de partenariat entre l'État belge (représenté par la Politique scientifique fédérale) et la Fondation polaire internationale ». Cette convention prévoit notamment le transfert à l'État de la propriété de la base antarctique belge « Princess Elisabeth » et charge la Politique scientifique fédérale de son exploitation. Dans un premier temps, le financement de l'entretien, du fonctionnement et de la recherche scientifique est assuré pour les années 2008 et 2009.

5-9 septembre 2007: inauguration de la station de recherche Princess Elisabeth, prémontée sur le site de Tour et Taxis à Bruxelles et dévoilée par S.A.R. le Prince Philippe. La coordination de l'événement a été assurée par l'International Polar Foundation (IPF). Au total (ouverture officielle et jours ouverts au public), environ 40.000 visiteurs. Le SPP Politique scientifique a mis à disposition des visiteurs près de 2600 dépliant contenant de l'information générale sur la station (site, description, support logistique, accès à la station, possibilités de recherche).

Emissions dans différents programmes autour de la nouvelle station de recherche en Antarctique "Princess Elisabeth" et les activités belges de recherche en Antarctique dans le cadre de l' " *International Polar Year (IPY)* " :

- une émission RTBF d'une heure le 23 mai de « Matière grise », intitulée "Paradis blanc", entièrement consacré à l'Antarctique et focalisée sur les aspects scientifique et humains de la recherche belge;
- une émission RTBF de plus de 2h le 3 septembre 2007 par l'équipe de « Planète Nature », à l'occasion du prémontage de la Base à Tour & Taxi, Bruxelles;
- la réalisation par la VRT de deux documentaires ("De belgen komen terug" en "Een basis voor de toekomst") tournés en "High Definition" dans le cadre de la série scientifique « Overleven », présentés en deux parties les dimanches 9 et 16 septembre 2007 sur Canvas, focalisés sur l'expédition vers la base et sur la recherche belge.
- 19 juillet 2007: la veille de l'ouverture du Palais Royal de Bruxelles au grand public, la Reine Paola et les Ducs de Brabant ont ouvert l'exposition "Science et culture au Palais", où le SPP Politique scientifique présentait une maquette de la base polaire. L'expo a été visitée par 177 000 visiteurs.
- 12 novembre 2007: avant-première du film "l'Antarctique en héritage" à Flagey. 650 invités (issus de divers milieux: scientifiques, jeunes, etc.) ont pu admirer ce film, produit par Alizé Productions, la RTBF et le SPP Politique scientifique. Il retrace l'histoire de la présence belge en Antarctique à travers les archives de la famille de Gerlache et le travail scientifique internationalement reconnu des expéditions de 1897 et de 1957. Il a été diffusé ensuite à la RTBF le 22 novembre et le sera à la VRT en mars 2008. Le film a été acheté par 9 télévisions.







**CIDD**

**ICDO**

Secrétariat de la CIDD/SPP DD  
WTC III, 15ième étage  
Boulevard Simon Bolivar 30 - 1000 Bruxelles  
Tél. 02 277 50 06 - Fax 02 277 50 03  
[www.cidd.be](http://www.cidd.be) - E-Mail [secr@cidd.be](mailto:secr@cidd.be)